

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

14 juin 2018

Documents d'information
ODGP/DER/Inf(2018)2

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Janvier – mars 2018

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période de janvier à mars 2018. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Visites de haut-niveau

La Présidente du Congrès, Gurdun Mosler-Törnström, et le Secrétaire Général Kiefer : rencontre au sein du Bureau et Rencontre annuelle de haut-niveau du Congrès et du Comité des Régions (16/1).

Le Directeur Général pour les Droits de l'Homme et la Règle de Droit, Christos Giakoumopoulos : discours devant le Conseil de l'UE sur les relations avec le CdE et l'OSCE. Le directeur T.Markert, Secrétaire exécutif de la Commission de Venise, a également fait un discours devant l'OSCE le même jour.

Nils Muiznieks, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe : session plénière du Parlement Européen sur les droits des femmes (1/3). Et échange de vues au sein d'un groupe de travail de l'UE sur le Conseil de l'Europe et l'OSCE le 2/3. Réunion avec des journalistes et des médias basés à Bruxelles au sein du Bureau.

Autres réunions

Zoltan Taubner, Chef de Bureau, s'est entretenu avec des officiels de l'Union Européenne, principalement au sein du Service Européen pour l'Action Extérieure et au sein de la Commission, mais aussi avec des représentants des Etats membres et observateurs. En particulier, il a eu des échanges bilatéraux sur les développements et la coopération en Turquie (DG NEAR), au sein du partenariat oriental de l'UE, dans les pays des Balkans de l'Ouest (EEAS, DG NEAR), et en Biélorussie, Algérie, et Asie Centrale (EEAS).

Il a rencontré le think-tank de la Commission Européenne, EPSC, pour échanger sur leurs travaux respectifs et sur une coopération potentielle sur les « fake news ». Il a également rencontré le Directeur de la Commission sur les problèmes de sécurité pour discuter d'une série d'enjeux d'intérêt commun (par exemple le terrorisme et la radicalisation, le cybercrime, le trafic, les abus sexuels des enfants et le trafic de drogues).

Il a également rencontré certains collègues du Secrétariat du Conseil de l'Europe à Bruxelles, tels que le directeur de la Planification Politique, le Directeur de la Communication, le chef du département des programmes et le Secrétaire de l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels.

Le Bureau a accueilli la nouvelle administratrice des programmes, Gisella Gori, qui a rejoint le Bureau en février 2018.

Le Bureau de Bruxelles a aussi rencontré des représentants des institutions de l'Union Européenne pour échanger sur plusieurs sujets, en particulier :

- Avec le SEAE, sur les enjeux déjà mentionnés ci-dessus, et sur le suivi de la réunion des hauts responsables de l'EU-Eap, et sur les développements au sein du Groupe de travail du Conseil sur les droits de l'homme dans les affaires extérieures.
- Avec la Commission (DG Justice et DG Affaires intérieures) sur la coopération en matière de droits des enfants, sur l'efficacité des réformes judiciaires dans les Etats non-membres de l'Union Européenne, sur le commerce et les droits de l'Homme, et sur la coopération en matière de politiques sur la drogue.

- Avec la Commission (DEVCO, NEAR, Secrétariat Général) sur la Facilité Horizontale (le Monténégro en particulier), sur le Partenariat pour une Bonne Gouvernance (PGG), sur les programmes de réformes de l'administration publique, sur les programmes d'appui à la réforme structurelle.
- Avec les services juridiques de la Commission sur les problèmes généraux de coopération relatifs aux conventions et organes du Conseil de l'Europe.
- Avec le Secrétariat Général du Conseil sur les développements d'organes variés du Conseil, en particulier : Les Affaires Générales du Conseil (GAC), ET Formation du Conseil « Justice et Affaires Intérieures » (JHA).

Le Bureau a accueilli des rencontres avec les agents de liaison chargés de l'application des lois au niveau international à Bruxelles (Activité du Groupe Pompidou) ; des rencontres d'experts sur les statistiques et politiques pénitentiaires, des experts sur la convention sur les langues régionales ou minoritaires, une réunion de l'association pour la démocratie locale (ALDA), la présentation du rapport sur les statistiques des prisons européennes (SPACE) le 20/3, la réunion du Comité Directeur sur le nouveau projet sur les itinéraires culturels : « Routes4U ». Le Bureau a aussi accueilli des conférenciers pour le colloque sur les « fake news », organisé par le Conseil de l'Europe au salon du livre de Bruxelles. Le Bureau a accompagné le Directeur de la Planification Politique à l'audience sur les « fake news » organisée par la Commission (EPSC).

Le Bureau a accueilli et a participé à la rencontre des coordinateurs nationaux du « PGG » au sein des pays du partenariat oriental (6/2). Il a aussi accompagné les collègues de l'ODGProg dans des réunions bilatérales avec l'UE.

Le **Bureau a participé et a représenté** le CdE à l'occasion de différents événements, tels que :

- Deux événements sur l'émancipation et le pouvoir des femmes, liés à la Journée Internationale du Droit des Femmes, organisés par la Mission Canadienne et l'IDEA International.
- Le lancement d'une nouvelle structure du partenariat oriental
- La réunion de la Plateforme II UE-Asie Centrale
- Le Comité des régions de l'UE « Task Force Ukraine »

Le Bureau a maintenu son niveau de contacts avec les missions diplomatiques des Etats Membres du Conseil de l'Europe et des Etats voisins (Asie Centrale et Pays au Sud de la Méditerranée), ainsi qu'avec les Etats Observateurs (le Canada par exemple).

Le Bureau a accueilli le groupe des stagiaires juridiques du Parlement Canadien (11/1) et une délégation constituée du Secrétaire Général du Forum Turc du Parlement Européen et des représentants de la Fondation Berghof (31/1), ainsi qu'un groupe d'étudiants allemands en MBA.

Les rapports du Bureau se sont concentrés sur les activités importantes de l'UE, telles que les réunions du Conseil des Affaires Etrangères du 22 Janvier et du 26 Février, les réunions du Conseil des Affaires Générales (Art. 50) du 29 Janvier et du 27 Février, la réunion informelle des leaders des 27 Pays Membres de l'UE à Bruxelles (23 février), les débats les plus importants au Parlement Européen (Débat sur le futur de l'Europe entre les MEP's et le Premier Ministre de l'Irlande en Janvier et celui de la Croatie en Février), les droits humains en Ukraine, les libertés universitaires en Turquie, les relations UE-Russie) ainsi que d'autres développements liés à l'UE concernant, premièrement : les migrations/réfugiés, la règle de

droit en Pologne, les politiques avec l'Asie Centrale, les Balkans de l'Ouest, l'Ukraine, les élections en Russie, en Azerbaïdjan, le Brexit, le terrorisme et la radicalisation (2 ans après les attaques de Bruxelles), les droits des femmes, la cybersurveillance, entre autres.

Le Bureau a participé à l'évènement annuel, sur 3 jours, du think tank « CEPS » sur les politiques de l'UE, avec des discours du président de la Commission Juncker et le Ministre des Affaires Etrangères belge Reynders. Le Bureau a participé à un déjeuner privé à accès restreint avec le Ministre Reynders sur la règle de droit au sein de l'UE.

Média et visibilité

Le Porte-parole/responsable des médias basé à Bruxelles a maintenu des contacts réguliers avec les journalistes sur un large éventail de sujets, dont : la Session de janvier de l'Assemblée Parlementaire, le rapport annuel et la conférence de presse de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, les conclusions annuelles du Comité Européen sur les Droits Sociaux, la visite du Secrétaire Général en Turquie, les rapports de l'ECRI sur l'Espagne et la Suède, le rapport du GRECO sur l'Allemagne, le premier rapport d'activité du Représentant Spécial sur les Migrations et les Réfugiés, les discours du Secrétaire Général et du Commissaire aux Droits de l'Homme au Parlement Européen, les rapports du GRECO sur la Turquie et la Pologne, et plusieurs décisions et jugements de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Il a également travaillé sur la rencontre de haut-niveau entre le Congrès et le Comité de l'UE sur les régions à Bruxelles, la participation du Conseil de l'Europe à la Conférence annuelle sur les ordinateurs, la vie privée et la protection des données (CPDP) et les visites à Bruxelles du Directeur Général des Droits de l'Homme et le Secrétaire Exécutif de la Commission de Venise. Il a coordonné le travail de communication autour de la participation du Conseil de l'Europe au Salon du Livre de Bruxelles, la réunion à Bruxelles du Programme pour une Bonne Gouvernance and la réunion du CM-DH en mars.

Le Porte-parole/responsable des médias a organisé un déjeuner médias pour le Commissaire des Droits de l'Homme et plusieurs correspondants basés à Bruxelles, ainsi que la présentation du rapport annuel du SPACE sur les populations des prisons en Europe à Bruxelles.

De plus, le Porte-parole/responsable des médias a continué à donner des apports réguliers sur l'actuel projet de communications visant à montrer l'impact du system de la CEDH.

Statistiques

Quelques 342 messages d'information et documents, ainsi que 12 rapports hebdomadaires ont été préparés et envoyés à Strasbourg par l'administrateur de l'information. 75 notes pour les fichiers ont été envoyées du Bureau, en plus des messages d'informations envoyés par le chef de Bureau directement. 29 agents du Conseil de l'Europe ont visité le Bureau durant cette période. Le Bureau a accueilli 39 évènements et a accueilli 314 visiteurs extérieurs.

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Visites

Les 1-2 mars La DER a participé au Forum régional sur le Développement Durable.

Le 6 mars, Nils Muižnieks, le Commissaire du CdE pour les droits de l'Homme, a participé à l'évènement parallèle du Conseil : « Au-delà du jargon : redéfinir notre communication sur les droits de l'Homme ».

Le 13 mars, la DER a participé au Dialogue inter-régional sur la Démocratie : le rôle des organisations mondiales et régionales dans l'avancement de l'objectif de Développement Durable 16.

La 37^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme (26 février- 23 mars)

La Cheffe de Bureau a fait des déclarations concernant :

5 mars : Réunion annuelle (journée entière) : les Droits de l'enfant

6 mars : Rapport annuel du Représentant Spécial du Secrétaire-Général sur la violence envers les enfants

7 mars : Débat annuel : les droits des personnes handicapées

8 mars : Débat Général sur le point 3 (Les défenseurs des droits humains)

19 mars : Débat Général sur le point 6 (Examen périodique universel)

21 mars : Dialogue interactif avec la Haut-Commissaire sur la situation des Droits de l'Homme en Ukraine

Le Bureau a participé aux réunions suivantes de la 37^e Session du CDH

26-28 février : Ouverture de segment de haut-niveau/ Panel annuel de haut-niveau : l'intégration des droits de l'Homme

28 février : Panel de haut-niveau : 70^e anniversaire de la DUDH et 25^e anniversaire de la VDPA

2 mars : POINT 3 – Dialogue interactif individuel avec le Rapporteur Spécial sur la liberté de religion ou de croyance

2 mars : POINT 3 – Dialogue interactif avec le conseiller spécial du SG des NU sur la prévention du Génocide

2 et 5 mars : Débat urgent sur la Gotha Orientale (République Arabe Syrienne)

6 mars : POINT 3 – Dialogue interactif regroupé avec le RS du SGNU sur la violence contre les enfants

7 mars : POINT 2 – Présentation du rapport annuel par le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme

7 mars : Débat annuel : Droits des personnes handicapées

13 mars : Panel de Haut-niveau : Les droits de l'Homme des enfants en Syrie

19 mars : POINT 6- les résultats de l'EPU au Japon, en Ukraine et au Sri Lanka

19 mars : Le débat général sur le POINT6 (EPU)

21 mars : POINT 10 – Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire sur la situation des droits de l'Homme en Ukraine

22-23 mars : Décisions et conclusions - Adoption du rapport de session

Réunions et activités de la Cheffe de Bureau

29 janvier : Cérémonie officielle de la journée internationale en mémoire des victimes de l'Holocauste

5 février : Le Directeur du Bureau a rencontré Michael Moller, Directeur-Général du bureau des NU à Genève

7 février : Briefing exécutif de l'UNOG avec Thomas Greminger, Secrétaire Général de l'OSCE

8 février : Dialogue sur le lancement de la diplomatie des données : mettre à jour la diplomatie à l'ère du « big data »

9 février : Rencontre avec le directeur exécutif d'Human Rights Watch, Kenneth Roth

12 février : Briefing exécutif de l'UNOG avec Alexander Zouev, Secrétaire Général Adjoint pour la règle de droit et les institutions de sécurité

15 février : La directrice du bureau a participé à la réunion du CM sur la coopération entre les NU et le CdE – le Président du CDH, Mr l'Ambassadeur Vojislav Suc a fait un discours sur les priorités du CDH et la coopération avec le CdE

27 février : Un panel alternatif sur la diversité, les droits de l'Homme : les coûts de l'exclusion et la valeur de l'inclusion

1-2 mars : Forum régional sur le développement durable pour la région des pays de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies

1 mars : Briefing exécutif de l'UNOG avec Marie Chatardova, présidente du Conseil Economique et Social

2 mars : Evènement parallèle du CDH : évaluer l'impact des droits de l'Homme sur les politiques de réforme ; 6/03 – L'impact des médias sur la liberté de religion ou de croyance - table ronde

6 mars : « Au-delà du jargon : redéfinir notre communication sur les droits de l'Homme ». Le Bureau a soutenu l'évènement parallèle du CDH organisé par le CdE, le Commissaire aux Droits de l'Homme, l'OHCHR, l'agence des droits fondamentaux de l'UE

8 mars : SDG Lab sur les femmes et la sécurité – Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées

12 mars : Droits de l'Homme dans le cyberspace, table ronde avec les ambassadeurs d'Israël et d'Allemagne et du centre de recherche en cyber-sécurité, l'Académie de Droit International Humanitaire

13 mars : Dialogue Inter-régional sur la Démocratie : le rôle des organisations mondiales et régionales dans l'avancement de l'objectif de Développement Durable 16.

20 mars : Briefing exécutif de l'UNOG avec Amina J. Mohammed, Secrétaire Générale adjoint des NU

21 mars : Protéger les personnes sur la route : les déplacés internes dans le contexte de la crise des réfugiés et des migrants

26 mars : Une perspective humanitaire sur la migration et les déplacements – Peter Maurer - Président du CICR

Réunions et activités du Bureau

13-14 février : Consultation formelle n°1 sur le pacte mondial sur les réfugiés

15 février : 23^e Conférence sur l'Humanitaire et la Sécurité : le besoin de pactes mondiaux sur les réfugiés et sur la migration efficaces ; 16/02- Présentation du projet préliminaire sur le pacte mondial pour une migration sécurisée, ordonnée et régulière ; 19/02- 20^e session du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme

27 février : Ukraine : perspectives sur le conflit et sur la paix. Organisé par la plate-forme de Genève pour la consolidation de la paix

15 mars : La responsabilité en Syrie : le rôle de mécanismes internationaux, impartiaux et indépendants

ODGP/DER/Inf(2018)2

20-21 mars : Deuxième consultation formelle sur le pacte mondial pour les réfugiés

26 mars : Un briefing / dialogue sur le pacte mondial pour une migration sécurisée, ordonnée et régulière

28 mars : Evènement de haut-niveau : « la Qualité de l'éducation pour un futur durable : une approche compréhensive pour les réfugiés et les déplacés internes »

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Participation aux réunions du Conseil Permanent de l'OSCE

- Réunion spéciale du Conseil Permanent de l'OSCE avec le Président en Exercice (CiO), Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de l'Italie, Angelino Alfano, le 11 janvier
- Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE avec une discussion sur les méthodes de travail du CP en 2018, 18 janvier
- Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE avec le président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, George Tsereteli, 25 janvier
- Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE avec le directeur/ la directrice de *l'International Holocaust Remembrance Alliance*, 1^{er} février
- Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE avec le représentant spécial du Président en Exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral, Martin Sajdik, et le moniteur en chef de la mission de monitoring de l'OSCE en Ukraine, Ertugrul Apakan, 8 février
- Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE avec le directeur de la mission de l'OSCE au Kosovo et l'Observateur en Chef de la mission d'observation aux postes russes de Guvoko et Donetsk, 15 février
- CP de l'OSCE avec la directrice de la mission de l'OSCE au Monténégro, Maryse Daviet, réunion avec Maria Alcidi, conseillère sénior de la Présidence de l'Italie, sur la participation du Représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies sur les migrations et les réfugiés au Conseil Permanent de l'OSCE, 1^{er} mars
- CP de l'OSCE sur « la journée internationale du droit des femmes » ; discours de la Représentante Spéciale du Président en Exercice de l'OSCE sur le Genre, Melanne verveet, la directrice de l'ODIGR, Ingibjörg Sólrún Gísladóttir ; Présentation du rapport annuel 2017 de l'ODIHR, 8 mars
- CP de l'OSCE avec le directeur de la mission de l'OSCE en Serbie, Andrea Orizio, 15 mars
- CP de l'OSCE sur la prolongation du mandat de la mission spéciale de monitoring en Ukraine, 22 mars

Participation aux comités d'experts et des conférences

- UNODC : réunion officielle du comité permanent de travail intergouvernemental, 22 janvier
- OSCE : briefing sur le sondage de l'OSCE sur le bien-être et la sécurité des femmes, 22 janvier
- Réunion (d'introduction) du Comité de la Dimension Humaine de l'OSCE, 23 janvier
- UNODC : Lancement du manuel de l'UNODC sur les enfants recrutés et exploités par les groupes terroristes et les groupes violents extrémistes : le rôle du système de justice, 26 janvier

- Mise à jour de l'ODIHR de la présentation photo « Mécanismes nationaux d'orientation - unir les efforts pour protéger les droits des personnes trafiquées, Manuel pratique », 29 janvier
- Groupe de travail informel de l'OSCE sur la participation de la société civile dans les événements de l'OSCE, avec la précieuse participation par l'orateur invité Jörg Polakiewicz, directeur de la direction du conseil juridique et du droit international public, 9 février
- Conférence du KAICIID sur « le dialogue interreligieux pour la paix : promouvoir une coexistence pacifique et une citoyenneté commune », 26-27 février
- Comité sur la Dimension Humaine de l'OSCE, 27 février
- ADF UE : Présentation du travail et des priorités de l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, 8 février
- 61^e session de la Commission sur les stupéfiants ; assistance logistique pour les collègues du Groupe Pompidou et aide à l'évènement parallèle « pas de place pour la peine de mort dans la boîte à outils des politiques sur la drogues (ou dans les lois pénales en général) », organisé par le gouvernement de la Suisse, le Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme, l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe, 12-16 mars

Varsovie – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

23 janvier - discussion « Construire un consensus transatlantique pour la démocratie » avec Howard Dean, ancien gouverneur de Vermont, ancien Président du Comité national démocratique et candidat à la présidentielle américaine ;

23 février - rencontre avec la Premier directrice adjointe du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (OSCE/ BIDDH), Mme. Katarzyna Gardaphadze ;

Activités du Bureau

Améliorer la coopération avec OSCE/ BIDDH – Hors des rencontres de haut niveau mentionnées ci-dessus le Chef du Bureau a continué d'entretenir les relations de travail proches avec les spécialistes de BIDDH. En préparation de la première réunion de la Groupe de coordination interne du Conseil de l'Europe sur la migration le Chef du Bureau a rencontré avec Mme Christine Hirst, la Cheffe adjointe du Département de la démocratisation et Mme Joanna Fomina, la consultante de BIDDH responsable de questions de la migration et liberté de mouvement afin de discuter les activités correspondantes de BIDDH pour les mois à venir. Le Chef du Bureau a rencontré aussi avec M. Ghenadie Barba, le Chef de la Section de l'État de droit en BIDDH pour discuter de la coopération possible entre le Conseil de l'Europe et OSCE/ BIDDH dans le cadre de projets concernant l'indépendance des procureurs et identifier les points de convergence entre les projets envisagés en 2018 (un projet de BIDDH sur renforcer l'indépendance fonctionnelle des procureurs dans les pays du partenariat oriental et un Avis sur l'indépendance, responsabilité et éthique des procureurs en train de préparation par le Conseil Consultatif de Procureurs Européens du Conseil de l'Europe.

Le Chef du Bureau a régulièrement assisté aux conférences et consultations organisées ou facilitées par OSCE/ BIDDH pour présenter les activités et la perspective du Conseil de l'Europe y compris un séminaire *100 ans de suffrage des femmes en Pologne*, organisé en coopération avec le Groupe parlementaire des femmes dans le parlement polonais et l'ambassade de Finlande à Varsovie.

Le Bureau a suivi attentivement les activités quotidiennes de BIDDH, spécialement concernant l'observation des élections et les discussions sur la préparation les deux rencontres majeures au sujet des droits de l'homme, organisées par OSCE/ BIDDH à Varsovie (Réunion de mise en œuvre de la dimension humaine et Séminaire de la dimension humaine).

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD) – Le Bureau a suivi attentivement le processus interne d'un examen stratégique du programme de la Communauté qui doit être conclu avec l'adoption du document formant le programme de la Communauté et le processus parallèle de renouveler les engagements démocratiques de membres de CdD. Pour cette raison les consultations régulières ont été maintenues avec Mme Milka Zagloba, Conseiller juridique dans le Secrétariat permanent de CdD.

Le Chef du Bureau a attendu la présentation initiale des résultats du sondage sur la participation démocratique des jeunes, organisée par CdD et NDI – Bureau de la Pologne, qui a permis la présentation des activités du Conseil de l'Europe correspondantes.

Assurer la visibilité du Conseil de l'Europe – Hors des rencontres organisées par OSCE/ BIDDH et CdD, le Chef du Bureau a régulièrement attendu les rencontres, les séminaires et les conférences aux sujets pertinentes des activités du Conseil de l'Europe. Ceux-ci ont inclus entre autres : une rencontre avec Mme. Agnieszka Markiewicz, Directrice du Bureau de Varsovie du Comité juif américain concernant la promotion de la tolérance et de la non-discrimination ; un lancement du Livre des Bonnes Pratiques in actions concernant les minorités nationales et ethniques et les étrangers, préparé par les organisations minoritaires en Pologne ; la conférence à l'occasion de la Journée de l'internet plus sûr – La création de la culture du respect sur Internet.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Introduction

Sur la base de la Résolution [CM/Res\(2010\)5](#), les bureaux du Conseil de l'Europe dans les États membres et les États non-membres :

- représentent le Secrétaire Général auprès des autorités nationales du pays hôte ;
- promeuvent et soutiennent les politiques et activités des autorités nationales, ainsi que celles des organes du Conseil de l'Europe, liées au statut de membre du Conseil de l'Europe ;
- apportent conseil et assurent le soutien et la coordination d'ensemble sur place avec les autorités nationales pour la planification, la négociation et la mise en œuvre en temps voulu des activités de coopération ciblées du Conseil de l'Europe, y compris les Programmes conjoints avec l'Union européenne et d'autres donateurs ;
- facilitent l'identification des besoins pour le renforcement des capacités, en coopération avec les autorités nationales ;
- conduisent des activités de mobilisation de ressources financières pour des projets spécifiques ;
- coordonnent les activités dans le pays avec les autres organisations et institutions internationales (UE, OSCE, ONU) et d'autres partenaires internationaux et locaux actifs dans le pays ;
- mènent une politique médiatique volontariste, en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, en vue d'améliorer la visibilité de l'Organisation, de ses valeurs et de ses activités auprès du grand public.

Le présent document couvre la période de rapport de janvier à mars 2018. A la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité seront publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bakou**Situation du Bureau**

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 9 personnes ; total : 15 personnes.

Le Bureau met en œuvre 4 projets, cofinancés par l'UE, dont 2 dans le cadre du PGG et deux projets conjoints, ainsi que 2 nouveaux projets, le premier financé par le Département d'État des États-Unis-INL et le second financé par le CdE.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme » : le 15 février, une conférence a été organisée à Bakou pour lancer un débat ouvert sur la mise en œuvre nationale de la Convention européenne des droits de l'homme avec des représentants d'organismes publics, des avocats, des juges, des procureurs et des défenseurs des droits de l'homme (80 participants). 31 avocats, 25 procureurs et 27 juges ont ainsi affiné leur connaissance de la CEDH au fil des 3 séminaires organisés en février et en mars à Bakou.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux en Azerbaïdjan »: en janvier, le projet est entré dans une nouvelle phase de mise en œuvre qui met l'accent sur les activités de lutte contre le blanchiment. En février, une réunion du Comité de pilotage a réuni des représentants de 12 institutions essentielles pour le dispositif LAB/CFT de l'Azerbaïdjan. Des débats ouverts ont porté sur les résultats attendus et les projets d'activités. Les recommandations des membres du Comité de pilotage ont permis d'adopter le projet de plan de travail pour 2018 avec quelques changements mineurs.
- Projet conjoint UE/CdE « Dialogue avec la société civile ». En février, des experts locaux ont révisé leurs projets d'amendement des lois relatives à l'enregistrement des ONG et à l'accès au financement des organisations à but non lucratif à la lumière des retours d'informations obtenus lors d'une réunion de groupe de travail et transmis par un expert international. Le document final sera discuté directement avec le ministère de la Justice, avec le concours de l'expert international et la participation d'experts locaux. En mars, l'expert international a élaboré un document de réflexion pour l'élaboration par des experts locaux d'un manuel national sur la participation citoyenne aux processus décisionnels.
- Projet conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan » : le 7 février, le Comité de pilotage du projet a fait le point sur les progrès accomplis et adopté un plan de travail pour la période suivante. Par ailleurs, 40 membres des services médicaux d'établissements pénitentiaires ont participé à des formations en cascade de 2 jours sur la promotion de la santé et la prévention des maladies. Profitant d'un stage pratique de premiers secours, 29 personnels infirmiers et paramédicaux des hôpitaux des prisons et des services médico-sanitaires des établissements pénitentiaires ont pu se perfectionner dans l'apport des premiers soins dans les situations d'urgence.
- Contribution volontaire USA « appui aux initiatives de réforme de la justice en Azerbaïdjan »: la conférence de lancement du projet a été organisée le 14 février avec la participation de représentants des autorités nationales, des juges, des procureurs, des avocats et des organisations non gouvernementales. Des rencontres bilatérales avec des partenaires nationaux, du 13 au 15 février, ont permis de discuter des modalités d'application du projet. 23 juges, 22 assistants de justice et membres du greffe, 23

procureurs et 39 avocats et défenseurs des droits de l'homme ont été familiarisés avec la CEDH grâce à 4 séminaires organisés à Bakou.

- Plan d'action « L'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias en Azerbaïdjan »: la conférence de lancement du projet s'est tenue le 27 février à Bakou avec la participation de 35 représentants des autorités, de la société civile, des universités et d'organisations internationales. En mars, le projet a constitué un groupe de travail réunissant 5 experts locaux des médias et des questions de genre afin de réviser le Code d'éthique des journalistes d'Azerbaïdjan du point de vue de l'égalité hommes/femmes.

Autres activités à signaler :

- 26 janvier: le chef de Bureau et son adjoint ont rencontré la Délégation de l'UE (Chef de délégation, Directeur des opérations et Responsable de l'aide internationale et de la coopération) pour examiner le projet du prochain Plan d'action CdE-Azerbaïdjan ;
- le chef de Bureau a présidé le Comité de pilotage du Projet conjoint UE/CdE sur le « Renforcement de la lutte contre le blanchiment d'argent en Azerbaïdjan » (05/02) et du Comité de pilotage dans le cadre du Projet conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan » (07/02). Le chef de Bureau a co-présidé la conférence de lancement du projet « Soutien aux initiatives de réforme du secteur de la justice en Azerbaïdjan » (14/02) ainsi que la conférence « Mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme » (15/02);
- le chef de Bureau a assuré la présidence et l'allocution d'ouverture lors de la table ronde sur l'égalité des sexes et les médias (27/02) et a assisté à la conférence sur les Normes internationales du travail sur l'égalité et la non-discrimination: améliorer leur application en Azerbaïdjan, organisée par l'OIT (29/03);
- par lettre en date du 5 mars, la Délégation de l'UE à Bakou a approuvé une prolongation sans dépenses supplémentaires du projet « Dialogue avec la société civile » pour 6 mois à compter du 1^{er} mars 2018;
- 6 mars: le CdE a présenté sa proposition « Renforcer la résilience face à la radicalisation par l'éducation à la démocratie en Azerbaïdjan (RESILIENCE) » pour le financement SFOP0003673 – Promotion des droits de l'homme et de la liberté de religion, du Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail du Département d'Etat des États-Unis;
- 14 mars: le chef de Bureau et son adjoint ont rencontré la Délégation de l'UE (Chef de délégation, Directeur des opérations et Responsable de l'aide internationale et de la coopération) pour discuter de la Phase II du PGG.

Belgrade

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 22 personnes ; total : 28 personnes.

Au cours de la période considérée, le Bureau a mis en œuvre 10 projets, dont 9 sont cofinancés par l'Union européenne, 7 dans le cadre de la facilité horizontale et 1 par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Serbie »: des évaluations/recommandations des experts de la réinsertion avant et après la remise en liberté et de mécanismes de coopération entre établissements; le renforcement de la désinstitutionnalisation des établissements de protection sociale; et des améliorations aux mécanismes d'inspection des ministères de la santé et des affaires sociales ont été présentés aux parties prenantes. Des groupes de travail poursuivent le développement des programmes relatifs aux comportements des détenus ; le programme de formation de la police sur les mauvais traitements et la torture; et les POS pour les examens médicaux. Un atelier de 2 jours a été organisé sur les modèles de plans individuels de prise en charge des patients en psychiatrie légale.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir les recours effectifs et l'entraide judiciaire (SEMA) »: en février, 18 procureurs ont participé à la deuxième phase d'un atelier de formation de formateurs sur l'Art. 3 CEDH. Quatre ateliers destinés aux juges de droit civil sur la rédaction des jugements de première instance ont été organisés dans 4 juridictions d'appel, en coopération avec la Cour suprême de cassation et l'École de la magistrature. Avec l'École de la magistrature et le Parquet de la République, un stage de formation en ligne HELP de trois mois sur l'entraide judiciaire en matière pénale a réuni 15 procureurs stagiaires sous la direction de deux mentors locaux.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les garanties légales en vue de l'indépendance et de l'impartialité des tribunaux » : sous la conduite d'experts du CdE et de membres du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil national des procureurs, 80 juges et 80 procureurs ont appris à déceler et à contrecarrer les risques de pressions indues au fil de 8 ateliers d'une journée organisée dans 8 juridictions de cour d'appel. La 3ème réunion du Comité de pilotage a adopté un plan de travail révisé validant l'abandon d'activités désormais couvertes par les compétences de la Commission de Venise ainsi que l'ajout de nouvelles activités, y compris l'élaboration de procédures opérationnelles pour le Commissaire à l'autonomie du Parquet et la poursuite du travail sur le programme d'éthique de l'École de la magistrature.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et combattre la corruption dans l'enseignement supérieur en Serbie ». la publication d'évaluations de référence sur l'intégrité dans l'enseignement supérieur en Serbie a été publiée et diffusée, et des forums publics sur l'éthique et l'intégrité universitaires, avec la participation de plus de 80 étudiants et membres de facultés ont été organisés les 7-8 mars dans les universités de Niš et de Belgrade. Le recteur de l'Université de Belgrade et le Président de la Conférence des Universités de Serbie ont pris la parole lors de la réunion plénière d'ETINED à Strasbourg, les 15-16 février, confirmant ainsi la participation active de la Serbie à ETINED et l'importance de son réseau de représentants à haut niveau de l'enseignement supérieur en Europe.

- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique » : en février, des hauts fonctionnaires du ministère de l'Education et d'autres établissements publics d'enseignement ont participé à une visite d'échange entre pairs sur l'inclusion des réfugiés dans l'éducation avec le ministère grec de l'Education, de la recherche et des affaires religieuses. En mars, la Journée de l'école démocratique a été célébrée à Novi Pazar avec plus de 500 participants, dont le maire. 20 écoles pilotes ont commencé à mettre en œuvre des plans d'action locaux dans leurs communautés et leur expérience servira de base à une révision des politiques et des normes de qualité au niveau national.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie »: lors d'une session de formation organisée à Sabac les 26-27 février, 20 juges de 8 tribunaux régionaux ont appris comment mieux assurer, dans les affaires tant civiles que pénales, l'indemnisation appropriée des victimes de la traite des êtres humains. Une mission d'enquête a été menée par des experts à Belgrade du 19 au 21 mars, en vue de la rédaction d'un avis et de recommandations pour la mise à jour des procédures opérationnelles standard (POS) de 2010 pour le traitement des victimes de la traite, procédures qui sont, à leur tour, liées au mécanisme transnational d'orientation. Le dépliant sur les droits des victimes a été traduit en albanais, en romani et en hongrois.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales »: un avis d'experts internationaux sur le projet de loi sur les Conseils nationaux des minorités nationales a été soumis au ministère de l'Administration publique et des Collectivités locales, tout comme le rapport d'expert local sur le programme d'enseignement et les normes à l'intention des écoles élémentaires et secondaires, transmis au ministère de l'Education. En février, le Comité de pilotage a validé un plan de travail révisé prévoyant notamment de petites subventions à 5 communes.
- Programme conjoint UE/CdE « JUFREX »: la mise en œuvre des activités en faveur de la liberté d'expression s'est poursuivie en étroite collaboration et dans le cadre d'accords de subventions avec l'École de la magistrature et le Conseil de la presse. Une formation de 2 jours sur l'application des principes de la CEDH et la jurisprudence de la CEDH sur l'Art. 10 a été organisée à l'intention de 22 juges et procureurs de Novi Sad. Les consultations initiales des parties intéressées pour préparer l'étude sur l'éducation aux médias sont terminées, et l'équipe de projet a commencé la programmation détaillée de la visite d'étude d'avril 2018 au CdE et à la CEDH par des représentants des institutions judiciaires d'ESE. Une évaluation ROM s'est déroulée en mars.
- Projet conjoint UE/CdE « ROMACTED : Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local »: La coopération a été lancée grâce à des visites initiales sur le terrain avec des maires et des représentants de 11 collectivités locales: Vranje, Kragujevac, Subotica, Smederevo, Niš, Vrnjačka Banja, Prokuplje, Odžaci, Zvezdara - une commune de Belgrade, Palilula - une commune de Niš et Kostolac - une commune de Požarevac. L'équipe nationale d'appui du programme a commencé à travailler avec des communautés locales Rom de ces localités afin d'identifier comment elles pourraient participer plus efficacement, au sein des structures de gouvernance locale, au processus d'identification et de résolution des problèmes.
- Contribution volontaire - Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, projet « HELP » dans les Balkans occidentaux: 6 formations en ligne HELP couvrant 5 thèmes (lutte contre la discrimination; protection des données et droit à la protection de la vie privée; coopération internationale en matière pénale; introduction à la CEDH; violence à l'égard des femmes) ont été lancées en Serbie (ainsi qu'en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et dans « L'ex-République Yougoslave de Macédoine ») à l'intention de groupes ciblés de professionnels du droit. Les cours en ligne HELP se dérouleront pendant 3 mois dans le cadre du projet HELP dans l'ouest des Balkans et/ou en coopération avec d'autres projets du Conseil de l'Europe et initiatives de la Facilité horizontale.

- Facilité horizontale UE/CdE – « Mécanisme de coordination de l'expertise (MCE) »: suite à la demande du ministère de la Justice, qui a prié la Commission de Venise (CV) de l'aider à rédiger des amendements à la Constitution sur l'appareil judiciaire, l'expert désigné par la CV, James Hamilton, a effectué une deuxième mission à Belgrade les 10-11 janvier, qui lui a notamment permis de consulter le Ministre de la Justice et des hauts fonctionnaires; le Procureur; le Ministre adjoint de l'intégration européenne; le Directeur du Bureau de la coopération avec la société civile; des représentants de la société civile et des représentants de la délégation de l'UE. M. Hamilton a présenté son rapport à la 114^e Séance plénière de la CV, le 17 mars.

Actions de suivi

- Tous les projets de facilité la horizontale UE/CdE: demandes de prolongation en instance auprès de l'UE;
- Futur projet conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales » Phase 2: suite à l'accord de principe de la délégation de l'UE pour un financement par l'instrument d'aide de préadhésion en 2017, la préparation détaillée et les négociations sur le contenu sont lancées avec toutes les parties prenantes et la signature du contrat devrait intervenir au cours du prochain trimestre.

Autres activités à signaler

- 25 janvier: le chef de Bureau a assisté à un événement officiel franco-allemand à Belgrade à l'occasion du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée et, le 30 janvier, il s'est joint à des représentants diplomatiques à haut niveau, à Belgrade, pour des consultations avec Adama Dieng, SGA de l'ONU et conseiller spécial du SG de l'ONU sur la prévention des génocides;
- 26 janvier: le chef de Bureau a assisté à la journée de la protection des données qui a été marquée, à Belgrade, par le lancement du rapport du Commissaire à l'information d'intérêt public et à la protection des données à caractère personnel. Le même jour, le chef de Bureau adjoint a participé à la cérémonie organisée par le gouvernement serbe pour marquer Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste devant le Monument aux victimes de génocide pendant la seconde guerre mondiale;
- 8 février: le chef de Bureau adjoint a assisté à la conférence sur la Stratégie pour l'ouest des Balkans ; le Commissaire à la politique européenne de voisinage et aux négociations d'élargissement, Johannes Hahn, faisait partie des intervenants ;
- 8 mars: Journée internationale de la femme. Le Bureau a participé à deux événements organisés par l'organe de coordination du gouvernement pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 19-22 février: le Commissaire aux droits de l'homme, M. Nils Muiznieks, s'est rendu en Serbie pour une visite officielle afin de rencontrer les autorités nationales (dont le Premier ministre) et des ONG ;
- 25 février-2 mars: une délégation de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a effectué une mission sur les lieux en Serbie et a rencontré des interlocuteurs à Belgrade, à Novi Sad, à Sombor et à Kula.

Bucarest

Situation du Bureau

Équipe principale : 0,5 personnes ; personnel affecté aux projets – 24, Total – 24,5

Le C-PROC a pour mission de veiller à la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités contre la cybercriminalité partout dans le monde. Au cours de la période considérée, 5 projets du C-PROC (pour un budget combiné d'environ 28,5 millions d'euros) ont été mis en œuvre, dont quatre projets conjoints avec l'UE et un projet financé par des contributions volontaires. Les objectifs des projets Cybercrime@EAP II et de Cybercrime@EAP III ont été fusionnés en un nouveau projet (Cybercrime@EAP 2018).

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire « Cybercrime@Octopus »: le projet a contribué à l'élaboration des lignes directrices sur le renforcement des capacités face à la cybercriminalité, de la Commission européenne (Bruxelles) et d'un guide des Nations Unies (Office contre la drogue et le crime et Direction exécutive de la lutte contre le terrorisme) sur les preuves électroniques et la coopération avec les fournisseurs d'accès (Vienne), et à l'organisation d'une conférence sur la compétence d'exécution dans le cyberspace (Ottawa, Canada). Il a également permis le réexamen du souhait de la Malaisie d'adhérer à la Convention de Budapest.
- Projet conjoint UE/CdE 2018 dans le cadre du PGG: le récent projet a continué de soutenir les pays de la région du Partenariat oriental dans leurs efforts pour réformer la législation sur la cybercriminalité, élaborer des stratégies éclairées contre la cybercriminalité, mettre en place des réseaux et des accords pour améliorer l'entraide judiciaire et améliorer le dialogue entre les secteurs public et privé. Le projet a lancé 2 études régionales sur « les menaces et les défis de la cybercriminalité » et une mise à jour de l'étude « Cybercriminalité et stratégies de cybersécurité dans la région du Partenariat oriental » et a organisé une série d'ateliers dans tous les Etats du Partenariat oriental, avec le concours de parties concernées. Le projet a aidé le Parquet de la Moldova à organiser un atelier de 2 jours sur les coopérations efficaces public/privé afin de faciliter l'application des mesures procédurales prévues par la Convention de Budapest sur la cybercriminalité. Les autorités d'entraide judiciaire de la région du Partenariat oriental ont ainsi mieux compris le rôle et les outils d'Eurojust et l'utilité de la Convention de Budapest dans la coopération internationale sur la cybercriminalité et les échanges de preuves numériques, suite à une conférence de 2 jours sur la Coopération judiciaire, à La Haye. En concertation avec le projet GLACY+, un deuxième exercice de coopération régionale sur la cybercriminalité a été organisé en Moldova ; il a réuni les services répressifs, les équipes de réactions aux incidents de cyber sécurité (CSIRT) et les fournisseurs d'accès Internet de la région du Partenariat oriental, ainsi que les participants des pays de GLACY+. Enfin, le projet a participé à une séance de planification du Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (EuroDIG) en élaborant l'ordre du jour de la manifestation et en veillant à ce que les thèmes continuent de mettre l'accent sur la cybercriminalité et les preuves électroniques lors de l'édition 2018 d'EuroDIG.
- Projet conjoint UE/CdE " iPROCEEDS " : le projet a continué d'orienter la formation combinée sur la cybercriminalité, les preuves électroniques et les produits de la criminalité en ligne, à l'intention des juges et des procureurs, et la première phase s'est achevée avec succès par des formations organisées dans « L'ex-République Yougoslave de Macédoine » et au Kosovo*. Pour renforcer la coopération transversale, le projet a organisé un exercice de simulation sur la cybercriminalité destiné aux enquêteurs, aux spécialistes de l'analyse informatique forensique, aux enquêteurs financiers, aux procureurs et au Service du

renseignement financier de la Bosnie-Herzégovine. Le projet a soutenu des initiatives public/privé existantes d'échanges d'informations et de renseignement sur la cybercriminalité. A cet égard, il a aidé l'unité de cybercriminalité du Monténégro à organiser une réunion d'échange d'informations entre les autorités pénales compétentes et le secteur privé. Un atelier spécialisé s'est tenu à Sarajevo ; des policiers du Royaume-Uni, d'Allemagne et de Roumanie y ont partagé leurs connaissances et leur expérience avec leurs homologues bosniaques en matière d'enquêtes sur la fraude financière en ligne et la fraude à la carte de crédit, et sur les défis liés au Darknet et à l'utilisation des bitcoins dans les activités illicites en ligne. Grâce au projet, la participation de représentants de pays du projet a été assurée à la conférence internationale sur l'entraide judiciaire, organisée en partenariat avec Eurojust.

- **Projet conjoint UE/CdE « GLACY+ » (Action globale sur la cybercriminalité élargie):** renforcement des politiques en matière de cybercriminalité et de cybersécurité dans les pays prioritaires ou centraux, ainsi que dans d'autres pays des régions concernées. Les autorités nationales de l'Ouganda, du Népal et du Burkina Faso ont été conseillées sur la manière d'harmoniser leur cadre juridique actuel avec la Convention de Budapest. Le Nigéria a également été aidé à finaliser le débat sur le projet de loi sur les droits et libertés dans l'environnement numérique. Deux manifestations internationales ont été organisées, la première sur les politiques du cyberspace dans les pays hispanophones et lusophones, et l'autre sur la coordination et la coopération internationales entre les CSIRT et les services répressifs des pays de GLACY+ dans le cadre d'une simulation de cybercriminalité, en collaboration avec l'initiative Cybercrime@EAP. Le dialogue politique a été encore renforcé grâce à la participation des représentants de GLACY+ aux manifestations organisées par d'autres organisations internationales, comme le *Global Prosecutor E-crime Network* (GPEN) en Indonésie, l'*Internet Corporate for Assigned Names and Numbers* (ICANN) à Porto Rico, l'Initiative de la Baie du Bengale sur la coopération technique et économique multisectorielle (BIMSTEC) au Bangladesh, Eurojust, Europol et l'ECTEG (*European Cybercrime Training and Education Group*) de La Haye, Pays-Bas. Les capacités des services répressifs ont encore été renforcées au plan stratégique, par une mission consultative auprès de la police du Sri Lanka pour la mise en place d'une unité pour la cybercriminalité et, au plan technique, grâce à la participation à une formation spécialisée pour les services d'analyse informatique forensique en Asie, organisée par INTERPOL. De grands progrès ont été accomplis dans le domaine de la formation des juges aux questions de cybercriminalité, de preuves électroniques, de coopération internationale et de protection des données grâce à l'organisation de stages et d'ateliers de formation au Maroc, au Sénégal, au Sri Lanka et aux Philippines, ces derniers ayant compté parmi leurs participants des magistrats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Un atelier international a été organisé à Eurojust, avec la participation de tous les pays de GLACY+ et d'autres pays participant à la coopération judiciaire, afin d'améliorer la manière d'aborder la coopération judiciaire internationale et régionale sous les auspices de la Convention de Budapest. Le prolongement du budget GLACY+ a été approuvé par la Commission européenne et la durée du projet a été allongée jusqu'en février 2021.

- **Projet conjoint UE/CdE « CyberSud »:** la période de lancement a été étendue pour garantir la pleine participation des 5 pays prioritaires. Le processus initial d'évaluation a ainsi été retardé. Au cours de la période de référence, les activités ont visé à finaliser les rapports initiaux et l'organisation de la Conférence de lancement, qui s'est déroulée du 21 au 23 mars en Tunisie. En lien avec la Conférence de lancement, le premier Comité de pilotage a été organisé et le plan de travail a été approuvé. En outre, plusieurs études ont été lancées sur la législation contre la cybercriminalité, les dispositifs de formation, les stratégies contre la cybercriminalité et les règles de protection des données. Un atelier de formation judiciaire a été organisé pour des magistrats du Liban et a présenté les dispositions légales découlant de la Convention de Budapest pour les infractions de cybercriminalité, les échanges de preuves numériques et la coopération internationale. Le projet a soutenu la participation de représentants de pays du projet à la conférence Eurojust organisée dans le cadre de

GLACY+ afin d'améliorer les connaissances de la coopération internationale contre la cybercriminalité et les échanges de preuves numériques. Un atelier d'une journée a été organisé en Jordanie, avec la participation des autorités responsables de la lutte contre la cybercriminalité, pour promouvoir les avantages du projet et préparer une mission d'évaluation plus détaillée. L'identification de synergies avec des projets en cours au Proche-Orient et en Afrique du Nord reste une priorité du projet et son équipe a donc participé à 2 manifestations organisées par d'autres projets afin d'assurer une coordination.

Actions de suivi

- Mise en œuvre du plan de travail des projets comme convenu pour le deuxième trimestre 2018;
- Organisation des Comités de pilotage pour GLACY+ et iPRODCEEDS.

Autres activités à signaler

- Le Royaume-Uni a versé une contribution volontaire de 50 000 GBP au projet Cybercrime@Octopus;
- Le C-PROC a accueilli une équipe d'évaluation du GRECO.

Chisinau

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 13 personnes ; total : 18 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre 5 projets, dont 3 cofinancés avec l'Union européenne et 2 financés par des contributions volontaires/donateurs (Danemark et Norvège).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Soutenir les efforts déployés au plan national pour prévenir et combattre la discrimination en République de Moldova »: le matériel informatique demandé a été fourni au bénéficiaire. Le stage HELP de lutte contre la discrimination a été traduit en roumain. Des stages de formation de 2 jours sur la non-discrimination et l'égalité ont réuni des juges et des procureurs et un stage d'une journée sur le même thème a réuni des greffiers et des assistants de justice. Le 1^{er} mars, la conférence internationale « Loi n° 121 sur le respect de l'égalité – en vigueur depuis 5 ans » a été organisée en collaboration avec le Conseil pour l'égalité. Des spots audio et vidéo préparés pour la campagne de sensibilisation ont été coordonnés et validés pour diffusion.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien à la réforme de la justice pénale en République de Moldova »: plusieurs stages de formation sur la jurisprudence de la CEDH, sur des questions de mauvais traitements et sur HELP ont été organisés à l'Institut national de la Justice ; ils ont réuni environ 200 participants, et un groupe de 20 formateurs HELP a été créé. Le Parquet a bénéficié de matériel technique (ordinateurs, imprimantes, serveur, etc.) et le système Intranet du Bureau du Médiateur a été fourni. La mise en œuvre du projet s'est achevée par la Conférence de clôture du 21 mars, où les résultats et réalisations ont été présentés.
- Plan d'action « Promouvoir un système de justice pénale conforme aux droits de l'homme en République de Moldova » : le programme a été lancé le 1^{er} février et sa mise en œuvre a débuté le 1^{er} mars, grâce à un financement de la Norvège. Au cours de la phase initiale, du 21 au 23 mars, des réunions ont été organisées avec les partenaires pertinents au niveau national pour présenter les résultats attendus du programme. De plus, une réunion de coordination réunissant des représentants d'organisations internationales qui mènent actuellement des initiatives en faveur de la réforme du système de justice pénale a été organisée le 22 mars. Le lancement officiel du programme et son premier Comité de pilotage sont prévus le 26 avril.
- Programme conjoint UE-CdE « Promouvoir la liberté et le pluralisme des médias en République de Moldova ». Le projet a soutenu la création du Service de Films documentaires de Teleradio-Moldova (Telefilm-Chisinau), qui a ouvert en février. Les journalistes ont profité d'un large éventail d'activités destinées à améliorer les politiques éditoriales et les contenus TV et radio existants du service public de télédiffusion, notamment ceux sur les politiques de l'UE. Le projet comprend également la fourniture de matériel TV et radio spécialisé, qui permet aux journalistes de produire des contenus audiovisuels de grande qualité, en particulier pour les documentaires. Le premier film documentaire produit par Telefilm-Chisinau a été diffusé en mars 2018.
- Projet conjoint UE-CdE « Contrôler la corruption par l'application de la loi et la prévention » (CLEP): le CLEP a remis au Bureau de recouvrement des avoirs 2 documents essentiels pour ses processus opérationnels et budgétaires: une évaluation complète des besoins et des procédures opérationnelles standardisées. Afin de réduire le nombre de

signalements de transactions suspectes et d'en améliorer la qualité, le projet CLEP a mené 3 ateliers avec des entités soumises à une obligation de déclaration (banques, compagnies d'assurance, sociétés de valeurs mobilières, etc.) pour expliquer le nouveau système de signalement et l'appliquer dans le cadre d'exercices pratiques. Environ 120 personnes ont participé à l'activité. Des formations pour fonctionnaires sur la surveillance et le signalement dans la lutte locale contre la corruption sont en cours.

Autres activités à signaler

- 13 février: le chef de Bureau *ad interim* a tenu une réunion préparatoire avec le nouveau Vice-Premier ministre chargé des relations interethniques;
- 27 février: le chef de Bureau *ad interim* a prononcé une allocution à l'occasion de la projection du premier film documentaire de Telefilm Chisinau, qui fait partie du service public de télédiffusion Teleradio Moldova, aux côtés du Chef de la Délégation de l'UE;
- 1^{er} mars: le chef de Bureau *ad interim* a prononcé des paroles introductives lors de la conférence internationale « Loi n° 121 sur le respect de l'égalité – en vigueur depuis 5 ans », accompagné du chef de la Délégation de l'UE;
- 16-17 mars: publication des avis de la Commission de Venise sur les amendements au code électoral, le droit d'association et les amendements constitutionnels concernant l'appareil judiciaire ;
- 21 mars: le chef de Bureau *ad interim* a fait une déclaration liminaire lors de la conférence de clôture du projet « Soutien à la réforme de la justice pénale en République de Moldova », accompagné du Secrétaire d'Etat général du ministère de la Justice, du Procureur général et du Médiateur.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 29 janvier et 5-6 février: des délégations de la Commission de Venise se sont rendues en Moldova pour examiner les amendements au code électoral et les amendements constitutionnels sur le système judiciaire, respectivement;
- 9 février: plusieurs réunions ont été organisées par la Commission de Venise depuis Strasbourg, par téléconférence, en profitant des installations du Bureau de Chisinau, afin d'examiner les amendements relatifs au droit d'association;
- 19-20 février: le Directeur général de la DGI, M. Christos Giakoumopoulos, s'est rendu en Moldova pour rencontrer le Ministre de la Justice, le Procureur général et des représentants de la Cour suprême et présenter le nouveau projet sur la promotion d'un système de justice pénal conforme aux droits de l'homme en République de Moldova.

Kiev

Situation du Bureau

Équipe principale : 11 personnes ; personnel affecté aux projets : 26 personnes ; total : 37 personnes.

Dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2015-2017, le Bureau a mis en œuvre 19 projets, dont 13 financés par des contributions volontaires et 6 financés dans le cadre de PGG CdE/UE.

État de mise en œuvre des projets/programmes

- Projet conjoint UE-CdE dans le cadre du PGG « Soutien à la mise en œuvre de la réforme de la justice en Ukraine ». Le projet a finalisé son assistance au Conseil supérieur de la magistrature à propos du nouveau pouvoir garantissant l'indépendance du pouvoir judiciaire. Les normes du CdE en la matière transparaissent du premier rapport annuel sur l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature – ce rapport résume les travaux pertinents du Conseil supérieur de la magistrature en la matière. Les juges de la grande chambre de la nouvelle Cour suprême ont reçu des informations initiales sur les recommandations du Conseil de l'Europe relatives au mécanisme de réouverture d'un procès suite à un arrêt de la CEDH, ainsi que des orientations sur la marche à suivre pour l'exécution d'une série d'arrêts de la CEDH, dont Burmych et autres c. Ukraine. Le projet s'est achevé le 28 février.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien continu à la réforme de la justice pénale en Ukraine »: en février, le projet a entrepris diverses activités visant à améliorer le système de recrutement et de promotion au sein du Parquet de l'Ukraine. Une table ronde avec la participation du Conseil des Procureurs, de la Commission des qualifications et de la discipline des Procureurs, du Bureau du Procureur général, de l'Académie nationale des procureurs, de l'appareil judiciaire, du système de l'assistance juridique gratuite, de la société civile et d'experts internationaux et nationaux a permis de diffuser des bonnes pratiques des Etats membres du Conseil de l'Europe et de méthodes modernes de gestion des ressources humaines, et de décider des améliorations à apporter au système ukrainien. À l'issue de la table ronde, 2 ateliers ont été organisés pour le Conseil des Procureurs et la Commission des qualifications et de la discipline des procureurs, respectivement, sur l'application des méthodes et outils de gestion des ressources humaines dans l'exécution de leurs fonctions, en lien avec la gestion des carrières de procureur. En février, dans le cadre de consultation d'experts sur le projet de loi modifiant divers textes législatifs en rapport avec l'adoption des amendements constitutionnels sur l'appareil judiciaire, les positions des principaux intervenants et les possibilités de poursuivre l'élaboration du projet dans le respect des normes du Conseil de l'Europe ont été discutées. En mars, des consultations d'experts/visites d'évaluations sur les modèles de gouvernance et d'indépendance de l'assistance judiciaire ont été organisées conjointement par le projet CJR et le projet canadien « Assistance judiciaire de qualité et accessible ».
- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Consolidation de la réforme de la justice en Ukraine » : le projet est parvenu à mobiliser le Conseil supérieur de la magistrature dans le programme envisagé pour suivre les progrès de la réforme de la justice à l'aide de la méthodologie pour l'examen des progrès. La Haute commission de qualification des juges et l'École nationale de la magistrature sont les deux autres grands bénéficiaires du volet portant sur la méthodologie d'évaluation des progrès. Le projet mène à son terme la phase d'examen et d'ajustement des indicateurs de progrès et d'établissement des rapports

pour ces institutions ; la base de données de surveillance en ligne est élaborée par un consultant informatique et devrait être finalisée en juillet 2018 pour les bénéficiaires.

- Plan d'action « Décentralisation et consolidation territoriale en Ukraine » : à la demande de la commission parlementaire sur l'autonomie locale, le projet a préparé une étude comparative de l'organisation et des statuts des administrations d'assemblées parlementaires (CELGR(2018)1 au 17 janvier) ainsi qu'un avis sur la proposition de nommer des maires adjoints dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence (CELGR/LEX(2018)1 au 12 février). Le programme a aussi participé à la sensibilisation à la réforme de la décentralisation en Ukraine en organisant, conjointement avec le premier ministre adjoint M. Zubko, une présentation sur les conclusions du sondage d'opinion annuel sur la décentralisation et en annonçant, en collaboration avec le Ministre du développement régional, le troisième concours national pour les médias sur la couverture de la réforme de la décentralisation. Par ailleurs, au mois de février, le Programme a participé au renforcement des capacités de leadership de 15 responsables locaux (conjointement avec le programme DOBRE, financé par USAID) de représentants d'un ensemble pilote de regroupements de communes sur les outils modernes de gestion des ressources humaines. Le Programme s'est achevé le 28 février.

- Plan d'action « renforcer les capacités des élus locaux en Ukraine »: au cours de la période considérée, un atelier sur le thème « Egalité des sexes au niveau local: défis et perspectives en Ukraine » a été organisé conjointement avec l'Association des villes d'Ukraine pour examiner les défis et les opportunités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au niveau local dans le pays. Cet atelier a fait la promotion d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le travail des collectivités territoriales, et plus particulièrement du soutien que les associations nationales de collectivités locales peuvent apporter à leurs membres dans ce domaine. À l'issue d'échanges entre représentants d'associations européennes de collectivités territoriales et de contributions d'experts locaux et internationaux, les participants ont élaboré des plans locaux de promotion de l'égalité des sexes afin d'assurer la coordination entre les stratégies nationales et les initiatives individuelles mises en œuvre au niveau local. Le projet s'est achevé le 28 février.

- Plan d'action « Assistance aux autorités ukrainiennes pour réformer le code électoral et mener des réformes constitutionnelles » : en février-mars, le projet a participé à des tables rondes dans les villes de Soumy, Lviv, Loutsk et Oujhorod pour faciliter les discussions sur les problèmes d'actualité et les perspectives d'amélioration de la législation électorale pour les élections locales, et concernant l'adoption du Code électoral, sur lequel le Parlement a voté en première lecture le 7 novembre 2017. Par ailleurs, le 19 février, la deuxième réunion périodique du groupe de concepteurs du stage de formation pour magistrats « tribunal des litiges électoraux » s'est déroulé à l'Ecole nationale de la magistrature.

- Plan d'action « Réforme de la pratique électorale en Ukraine »: les conclusions de l'examen par les pairs organisé en 2017 ont été présentées et discutées au cours d'une réunion du groupe de travail des experts nationaux chargés de rédiger des amendements aux règles de procédure du Parlement relatives à l'expertise en matière d'égalité de genre dans les projets de loi. Les supports et les documents de référence pour le stage de formation des magistrats sur le droit électoral et le règlement des litiges électoraux ont été présentés et discutés lors de la deuxième réunion du groupe d'experts. La traduction ukrainienne du Guide de la CEDH sur l'Article 3 du Protocole 1 à la CEDH a été révisée et actualisée sur la base de la version anglaise de 2017. Le projet s'est achevé le 28 février.

- Plan d'action « Promouvoir la participation de la société civile au processus décisionnel démocratique en Ukraine ». L'académie pilote, une formation de 3 jours, s'est déroulée du 18 au 20 janvier avec 51 participants (31 membres d'ONG représentant différents groupes de la société et 20 fonctionnaires du Secrétariat du Conseil municipal de Kiev et de l'administration publique de Kiev). L'événement a offert l'occasion de

communiquer et de nouer des relations informelles entre les ONG et les fonctionnaires, d'organiser des mises en situation et des exercices interactifs et d'élaborer un projet de lignes directrices sur les consultations publiques et la prise de décision participative à Kiev, ce qui a renforcé la reconnaissance et la confiance mutuelles. En outre, les fonctionnaires et les ONG ont collaboré à la préparation d'un plan d'action sur les consultations publiques sur le développement et la mise en œuvre d'une stratégie des ressources en eau de Kiev, et sur les amendements au règlement de la ville concernant la budgétisation participative. Le projet s'est achevé le 28 janvier.

- Plan d'action « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes déplacées en Ukraine »: le 21 février, la réunion finale du Comité de pilotage s'est tenue à Kiev pour dresser le bilan des résultats et des réalisations du projet. Grâce au concours de l'expert du projet, la Résolution n° 422 du Cabinet des Ministres relative à l'installation et l'attribution de logements temporaires a été modifiée en janvier afin d'offrir des solutions de logement temporaires aux personnes déplacées. Depuis janvier 2018, la nouvelle Cour suprême de l'Ukraine a rendu plusieurs décisions à l'encontre du Fonds des pensions de l'Etat, où elle reconnaît l'illégalité de la suspension des versements des retraites aux personnes déplacées en se fondant sur le règlement n° 365 du Cabinet. Le rôle de l'appareil judiciaire pour assurer aux personnes déplacées une protection conforme du Conseil de l'Europe a été discuté le 23 mars à l'occasion de la table ronde « Droits de propriété des personnes déplacées », organisée par le projet à l'initiative de la Cour suprême.

- Plan d'action « Renforcement de la liberté des médias et création d'un véritable service public de radiodiffusion en Ukraine »: un nouveau modèle de financement du radiodiffuseur public de l'Ukraine UA:PBC a été examiné le 28 février lors d'une table ronde organisée par le projet à l'intention d'experts internationaux et de parlementaires. Un débat ouvert a été organisé le 13 février sur le projet de modalités des émissions de UA:PBC sur les minorités nationales. L'équipe de projet a contribué au débat « Egalité hommes-femmes dans les médias et la publicité: normes européennes et réalité de l'Ukraine », le 23 mars à Kiev. Une vidéo sur les résultats des projets du CdE sur les médias en Ukraine a été produite. Le projet s'est achevé le 28 février.

- Plan d'action « Combattre la violence à l'égard des femmes et des enfants en Ukraine »: les deux formations HELP sur la Justice adaptée aux enfants et sur les violences faites aux femmes et les violences domestiques ont été ajustées au régime juridique de l'Ukraine et officiellement lancés lors d'une réunion commune le 24 janvier. L'Ukraine a été le premier pays à adapter et à lancer la formation HELP sur la Justice adaptée aux enfants. La méthode expérimentée et les leçons apprises seront mises à profit pour adapter à d'autres pays la formation HELP sur la Justice adaptée aux enfants. Au total, 30 juges et 30 procureurs, ainsi que les formateurs de formateurs du programme HELP (4 procureurs et 4 juges représentant chacun des domaines thématiques) ont assisté à la réunion de lancement. En outre, le guide HELP sur la formation aux droits de l'homme des professionnels du droit a permis d'assurer la mise en œuvre cohérente des formations de formateurs sur l'ensemble des Etats membres du CdE. Les participants ayant réussi la formation ont obtenu un certificat le 25 janvier et ont été inscrits sur la liste des formateurs certifiés du programme HELP. Enfin, la réunion du Comité de pilotage s'est tenue le 25 janvier pour dresser le bilan des réalisations du projet et en tirer les conclusions et les leçons apprises. Le projet s'est achevé le 28 février.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement de la mise en œuvre des normes européennes des droits de l'homme en Ukraine ». Le projet a fait intervenir des experts dans l'examen des tests de compétences envisagés pour sélectionner les agents régionaux et nationaux du Bureau national des enquêtes. Au cours d'un déjeuner de travail avec des hauts fonctionnaires du CdE et des dirigeants du BNE, le 27 mars, les participants ont abordé l'évolution institutionnelle du BNE et défini les priorités pour la coopération future. De plus, le projet a contribué à renforcer les capacités opérationnelles du Bureau du

Médiateur pour ce qui est de l'application effective du mécanisme national de prévention grâce à une formation de 2 jours sur la gestion du stress. Enfin, le projet a organisé une série de réunions de travail avec l'Académie nationale des procureurs, qui ont amené cette dernière à piloter le stage de formation en ligne HELP sur l'interdiction de mauvais traitements dans les services répressifs, lancée en mai 2018. Le projet s'est achevé le 28 février.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien additionnel à la réforme du système pénitentiaire en Ukraine »: le 15 février, à l'initiative du ministère de la Justice, la conseillère du CdE en matière d'égalité de genre basée à Kiev a participé à une séance de sensibilisation par questions-réponses pour les agents de l'Inspection des services pénitentiaires. Pour l'occasion, des fiches d'information « les femmes en prison » publiées par le Comité anti-torture du Conseil de l'Europe ont été remises aux participants. Les 15-16 mars, un atelier de sensibilisation à la lutte contre les mauvais traitements dans les prisons et de présentation des nouvelles normes d'inspection interne des établissements pénitentiaires a été organisé à Kharkiv. Il a réuni 60 agents des prisons relevant de l'administration interrégionale du nord-est du pays et de la police judiciaire.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Liberté des médias en Ukraine » : le projet a organisé plusieurs réunions et débats d'experts autour des réformes en cours dans le domaine des médias. Suite à ses initiatives, la commission parlementaire concernée s'est déclarée prête à demander une expertise sur le projet de loi relatif aux services audiovisuels; des représentants de tous les groupes parlementaires ont sensibilisé leurs collègues à l'importance d'assurer l'indépendance éditoriale et financière du service public de radiodiffusion; les normes européennes et du Conseil de l'Europe en matière d'égalité des femmes et des hommes et de lutte contre la discrimination ont été présentées à quelque 80 participants.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Lutte contre la corruption »: le projet a principalement consacré ses efforts au lancement des activités relevant des résultats attendus n° 2 et 3, concernant la préparation de stages de formation sur divers aspects des jugements dans les affaires de criminalité économique et la réalisation des formations pilotes et des formations pour formateurs. À cette fin, l'équipe de projet a mené une série de consultations avec le principal bénéficiaire du projet, l'École nationale de la magistrature, pour définir les étapes et le calendrier et les besoins spécifiques d'adaptation des futures initiatives de formation et de renforcement des capacités. C'est pourquoi des dispositions ont été prises pour impliquer des experts internationaux et locaux chargés de collaborer avec les groupes de travail créés par l'École nationale de la magistrature.

Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

En janvier, la conseillère en matière d'égalité de genre a organisé une session sur les leçons apprises en matière d'égalité des sexes et d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes en 2017, et sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rapports au sein du Bureau. Elle a organisé des formations initiales sur l'égalité des sexes et l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'intention du service de l'inspection des établissements pénitentiaires, au ministère de la Justice. La conseillère en matière d'égalité de genre a également participé à plusieurs activités du projet pour s'exprimer sur l'égalité des sexes et l'approche intégrée, et notamment les séminaires sur l'égalité des sexes dans les médias, la gestion des carrières au sein du parquet et l'académie de politique participative. Elle a continué de promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les propositions de projets en cours d'élaboration, et a activement contribué au développement de l'outil relatif à la méthodologie de gestion de projet.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 30-31 janvier: CCMN et CELRM;
- 21-23 février: Régis Brillat, CSSG en Ukraine;
- 26 février-1^{er} mars: Sadet Karabulut, APCE;
- 19-21 mars: Commission de suivi de l'APCE;
- 26-27 mars: Christos Giakoumopoulos, Directeur général des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

Pristina

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 15 personnes ; total : 21 personnes.

Le Bureau met actuellement en œuvre 9 projets, dont 8 sont financés conjointement avec l'Union européenne (y compris 2 programmes conjoints à dimension régionale) et 1 est financé par des contributions volontaires de la Suisse et de la Norvège et par le budget du CdE. Un autre projet est également mis en œuvre au Kosovo* par le Bureau de Programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité à Bucarest : le projet conjoint régional UE/CdE « iPROCEEDS ».

État de mise en œuvre des projets

- Projet conjoint UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK II). Le projet PECK II a organisé des réunions préparatoires et explicatives sur les évaluations de LC et de LAB/CFT, un groupe de travail sur des sanctions financières ciblées en rapport avec le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, et une formation de 2 jours sur la surveillance et le signalement de risques de corruption. Il a présenté l'Analyse du système d'intégrité des administrations centrales du Kosovo*. Il a soutenu le ministère de la Justice dans l'organisation d'un événement public pour marquer la Journée Internationale de protection des lanceurs d'alerte et des réunions de rédaction de la Loi relative à la protection des donneurs d'alerte.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (KoSEJ) » : les tribunaux ont utilisé les indicateurs de la CEPEJ dans leurs rapports au Conseil supérieur de la magistrature du Kosovo* sur la performance des tribunaux pour suivre leur évolution dans le temps, et ils sont obligatoires depuis la décision rendue le 1^{er} mars par le Conseil supérieur de la magistrature. Conjointement avec le Programme USAID de renforcement du système judiciaire, le projet a collaboré avec le service des statistiques du Conseil supérieur de la magistrature du Kosovo* pour lancer un suivi de la durée des procédures. Des rapports statistiques (qui seront générés par le système informatique de gestion des affaires (CMIS) dès qu'il sera opérationnel) ont été élaborés. Le projet a préparé un rapport analysant les conclusions des études de satisfaction des usagers des tribunaux réalisées en novembre dernier.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur » : l'initiative a proposé au ministère de l'Éducation une expertise juridique sur le projet de loi sur l'enseignement supérieur. Suite à la suppression de l'Agence d'accréditation du Kosovo* (AAK) du Registre européen de l'assurance-qualité, le MEST a demandé de l'aide, et notamment celle du projet, pour la rédaction d'une instruction administrative sur les critères et procédures de désignation des membres du Conseil de la qualité de l'AAK. Avec le soutien du projet, un représentant du ministère de l'Éducation et un représentant de l'université de Pristina ont participé à la deuxième réunion plénière d'ETINED à Strasbourg au mois de février.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique et la diversité dans les écoles » : le ministère de l'Éducation a choisi le 26 avril comme date officielle pour la Journée de la diversité. Cette action a organisé un atelier à l'intention de 20 directeurs d'établissement sur la « direction démocratique des écoles » en février, ainsi que 2 sessions régionales d'apprentissage par les pairs dans des écoles pilotes en mars. Plus de 230 personnes ont participé à divers ateliers thématiques sur les compétences pour une culture démocratique. Un atelier a également été organisé sur les rôles des deux sexes et les stéréotypes. Une feuille de route a été élaborée à l'intention des décideurs politiques du

secteur de l'éducation pour favoriser le transfert de l'expérience acquise sur le terrain vers les décideurs.

- Facilité horizontale UE/CdE « Améliorer la protection des droits de l'homme dans les activités de police »: l'événement de lancement et le premier comité de pilotage ont été organisés en janvier. Deux missions d'évaluation des besoins de 4 jours chacune ont été menées, la première sur l'indépendance fonctionnelle et opérationnelle de l'inspection de la police et ses besoins en formation, et la seconde sur le programme de formation, les modules, les méthodes d'enseignement, le matériel et les outils destinés aux stages de formation continue des officiers de police sur les droits de l'homme, l'éthique de la police et la prévention des mauvais traitements. Des rapports d'évaluation des besoins seront communiqués aux bénéficiaires dès qu'ils seront prêts.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus » : les Services pénitentiaires du Kosovo* ont adopté la stratégie de formation élaborée avec le concours du CdE. Des inspecteurs de prison de trois établissements correctionnels ont profité de sessions d'accompagnement sur site fondées sur la méthodologie élaborée par le CdE. Deux programmes de traitement des auteurs d'infractions, ciblant les détenus qui purgent de courtes peines et de longues peines ont été lancés dans deux établissements pénitentiaires, et le personnel de santé de prison a bénéficié d'une formation sur l'éthique médicale. Par ailleurs, 100 membres du personnel pénitentiaire ont reçu une formation sur la sécurité dynamique. Une méthodologie a été préparée pour l'inspection pénitentiaire.
- Contribution volontaire de la Suisse/Plan d'action « Renforcer le mécanisme national de prévention au Kosovo* » : un module théorique de quatre jours sur la surveillance générale des prisons a été organisé (pour les agents du MNP et du Bureau du médiateur et les ONG concernées), ainsi qu'un module pratique de 3 jours comprenant une visite de surveillance du MNP au plus grand centre pénitentiaire du Kosovo*, la prison de Dubrava, dans le cadre du programme annuel de visite du MNP dans les lieux de privation de liberté. Le projet a aussi continué de soutenir le développement du plan annuel opérationnel et de visites du MNP et la rédaction du règlement interne de ce dernier sur les avantages accordés à son personnel. Le Comité de pilotage du projet a tenu sa deuxième réunion.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : le projet JUFREX a permis d'organiser une formation sur les normes locales et internationales sur la diffamation ainsi qu'une clinique juridique pour avocats. Deux formations en cascade pour des juges et des procureurs de tout le Kosovo* ont été organisées en étroite coopération avec l'École de la magistrature en février et en mars. Les négociations sur l'accord de subvention du Conseil de la presse sont pratiquement terminées. L'évaluation ROM, qui comprend le Kosovo*, a été réalisée en mars. Une visite d'étude au Conseil de l'Europe pour juges, procureurs et avocats, y compris à la CEDH et au Comité de pilotage de JUFREX, est en préparation.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED): des réunions ont été organisées avec les ministères et institutions pertinents et avec huit communes bénéficiaires pendant la période couverte par le rapport. Le protocole d'accord a été élaboré et soumis aux communes bénéficiaires pour définir le cadre de la coopération avec le projet. Des lignes directrices définissant le rôle et les procédures du Groupe d'action communautaire (GAC) et du Groupe de travail institutionnel ont été lancées. Les réunions communautaires ont débuté et deux membres du GAC ont été identifiés. Le cycle des réunions communautaires devrait s'achever fin avril. La conférence de lancement du projet pour le Kosovo* est prévue en mai.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Cibler les produits de la criminalité sur internet en Europe du Sud-Est et en Turquie (iPROCEEDS) » : iPROCEEDS a organisé à Pristina, en collaboration avec l'École de la magistrature, un module d'introduction de 4 jours de la formation sur la cybercriminalité, les preuves électroniques et les produits de la

cybercriminalité en ligne à l'intention des juges, des procureurs et des agents de l'inspection de la Police. Le projet comportait également une réunion d'un groupe de travail avec la Cellule de renseignement financier, à Pristina, sur la prévention du blanchiment de fonds dans l'environnement en ligne. Il a aussi permis la participation de 2 représentants du Bureau du Procureur et du Ministère de la Justice du Kosovo* à la conférence internationale sur la Coopération judiciaire en matière de cybercriminalité à La Haye, Pays-Bas.

Actions de suivi

- Publication et diffusion du 4^e avis du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales auprès de toutes les parties prenantes/institutions concernées;
- Facilité horizontale - Action sur l'enseignement supérieur: la conférence sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'enseignement supérieur, qui réunira les principales parties prenantes, se déroulera en avril à Pristina;
- PECK II: organiser les activités du processus d'évaluation de la LC et de la LAB/CFT, y compris les visites sur les lieux;
- KoSEJ: organiser un atelier d'appui à la mise en œuvre du projet CMIS en collaboration avec le Projet franco-italien de jumelage Conseil supérieur de la magistrature/conseil des procureurs du Kosovo* et avec le projet USAID/JSSP;
- Projet du mécanisme national de prévention: participation à la Conférence du mécanisme national de prévention sur les Balkans occidentaux prévue en juin à Pristina;
- Préparation du projet favorisant le rapprochement via l'éducation à la démocratie et l'apprentissage des langues » afin de promouvoir le dialogue interculturel, l'inclusion et l'accès à l'apprentissage des langues officielles du Kosovo*.

Autres activités à signaler

- Le Bureau a participé à plusieurs conférences internationales organisées par diverses organisations internationales présentes au Kosovo* (UE, MINUK, OSCE, KFOR), notamment dans les domaines de la protection des minorités, des groupes vulnérables (LGBTI, femmes), et des médias;
- La MINUK a traduit en albanais et en serbe le 4^e Avis du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales;
- Le Bureau participe, conjointement avec les projets pertinents du CdE, à l'exercice de bilan fonctionnel du secteur de l'Etat de droit. Le document de réflexion sur le bilan fonctionnel contient de multiples références à des organes, normes et instruments du CdE;
- Le Bureau continue de participer activement à plusieurs mécanismes de coordination des activités de donateurs afin de promouvoir les travaux du Conseil de l'Europe, de veiller à l'efficacité de la mise en œuvre des activités et d'éviter les doubles emplois.

*Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit à son territoire, à ses institutions ou à sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo

Sarajevo

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 10 personnes ; total : 16 personnes.

Le Bureau de Sarajevo met directement en œuvre 6 projets : 4 projets dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Turquie, 1 financé à partir du budget ordinaire du Conseil de l'Europe et 1 autre par le Royaume-Uni. Par ailleurs, le Bureau contribue à la mise en œuvre de 2 projets régionaux : le programme conjoint avec l'Union européenne sur les médias, et le projet conjoint avec l'UE sur l'autonomisation des Roms au niveau local.

État de mise en œuvre des projets / du Plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Bosnie-Herzégovine ». Trois sessions de formation de formateurs ont réaffirmé la capacité d'organiser des programmes de formation sur les droits de l'homme à l'intention des services répressifs. L'équipe principale de formation des agents pénitentiaires a aidé ses collègues de la police à poursuivre l'intégration dans la pratique des procédures standardisées de traitement des personnes privées de liberté. Deux réunions avec les cadres supérieurs de l'ensemble des 14 prisons de Bosnie-Herzégovine ont fourni l'occasion de discuter et de programmer l'application des connaissances et des compétences acquises au fil des récents cycles de formation sur les traitements et les activités utiles et sur les possibilités d'aligner les soins de santé dans les prisons sur ceux dispensés dans la collectivité. Ces activités seront renforcées par le rôle accru des inspecteurs des prisons qui ont adopté une série de normes communes à respecter quand ils contrôlent le travail des agents pénitentiaires. La rédaction des protocoles pour le traitement des patients de médecine légale a commencé en étroite coopération avec la direction de l'Institut de psychiatrie légale de Sokolac, afin de promouvoir l'application des recommandations du CPT émanant des missions antérieures en Bosnie-Herzégovine. L'équipe principale de formation des personnels pénitentiaires a obtenu une accréditation pour sa capacité à assurer une formation sur les droits de l'homme en milieu fermé dans l'ensemble du secteur répressif. Le comité de pilotage de l'action a tiré les conclusions des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet et a apporté les modifications nécessaires au plan de travail. Une mission d'étude en République slovaque a été une occasion d'échanges d'expériences et d'apprentissage sur une juridiction plus développée et sur les problèmes communs en matière de prestations de soins de santé aux personnes privées de liberté dans un environnement fermé.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités du Médiateur pour les droits de l'homme dans la lutte contre la discrimination »: une mission consultative et d'évaluation a été organisée en Bosnie-Herzégovine du 22 au 26 janvier afin de mener des consultations avec l'institution du médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine, des organisations internationales, des ONG et des institutions publiques pour examiner les activités de plaidoyer du Médiateur ; elle donnera lieu à un rapport. Le manuel anti-discrimination pour les fonctionnaires, la société civile et les médias a été diffusé dans toute la Bosnie-Herzégovine. Des présentations du manuel et de la base de données anti-discrimination ont été organisées à l'intention des institutions publiques et d'ONG. Trois formations en ligne distinctes du programme HELP contre la discrimination ont été lancées; pour les agents des centres de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Bosnie-Herzégovine, du Ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés de Bosnie-

Herzégovine et des ONG, pour le système judiciaire et les agents et les stagiaires du Bureau du Médiateur. Une conférence régionale de 2 jours intitulés « échange de bonnes pratiques sur la gestion des violations des droits de l'homme, et plus particulièrement la lutte contre la discrimination » a été organisée à l'intention des Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) des Balkans occidentaux et de la Turquie, les 15-16 février à Sarajevo. Le rôle et l'efficacité de l'institution du Médiateur ont été évalués lors de la mission menée en Bosnie-Herzégovine du 12 au 16 mars. Les recommandations pour améliorer le fonctionnement de cette institution seront résumées dans un rapport. Un séminaire de 2 jours pour le pouvoir judiciaire sur la protection contre la discrimination a été organisé les 22-23 mars à Teslic.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine » : la mise en œuvre officielle du projet a débuté en mars. Du matériel de visibilité et de promotion du projet (affiches déroulantes, dépliants, stylos, etc.) ont été conçus et validés. L'organisation et la composition du Comité de pilotage spécifique ont été décidés conjointement avec le ministère des Droits de l'homme et des réfugiés, qui jouera un rôle majeur dans la mise en œuvre du projet. La version actualisée du plan de travail du projet est disponible.
- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité dans les sociétés multiethniques » : le projet a été lancé le 27 février au sein du Parlement de la Bosnie-Herzégovine, qui en a énoncé les principaux objectifs devant des représentants de ministères, d'ambassades et d'autres organisations internationales (OSCE) ainsi que des universitaires et des ONG. Le premier comité de pilotage du projet s'est réuni le 27 février, suite à la conférence de lancement. Le projet est mis en œuvre en étroite coopération avec le ministère des Affaires civiles et le service politique de la Délégation de l'UE.
- AP « Renforcement de la culture électorale démocratique et du rôle des jeunes dirigeants politiques » - École d'études politiques: la sélection des participants de l'École d'études politiques de Bosnie-Herzégovine, Génération 2018, s'est achevée au cours de la deuxième quinzaine de février. Plus de 100 candidatures avec CV et lettres de motivation ont été reçues suite à l'appel à candidatures de janvier et aux contacts directs avec les partis politiques de la Bosnie-Herzégovine, la société civile, les médias, diverses institutions et le réseau d'étudiants de l'école. 35 participants ont été sélectionnés selon les critères définis. Les participants sélectionnés sont essentiellement de jeunes politiciens (26), mais certains sont aussi des représentants des médias et de la société civile (10). Soulignons que les participants proviennent de toute la Bosnie-Herzégovine et de différents partis politiques des deux entités, et que l'équilibre entre les femmes et les hommes est respecté.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutenir la réinsertion des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine ». Au total, 5 activités ont été mises en œuvre au cours de la période de référence. Des hauts responsables politiques réunis mi-janvier ont validé le projet et en particulier le Manuel sur évaluation et la réinsertion des détenus extrémistes violents en Bosnie-Herzégovine, et ont approuvé son utilisation dans les prisons. Des représentants des services répressifs et les personnels de 8 prisons de Bosnie-Herzégovine se sont réunis mi-février pour étudier les possibilités de coopération en vue de faciliter la bonne réinsertion des détenus extrémistes violents, compte tenu de l'absence d'aide post-pénitentiaire officielle. La conclusion générale est que les échanges d'informations entre les services répressifs et les prisons doivent être intensifiés grâce à une série de réunions internes institutionnelles et officielles organisées à intervalles réguliers. Une série de 3 formations ont été organisées sur une période de 3 mois (janvier – mars). Au total, 41 agents des établissements pénitentiaires (20 travailleurs sociaux et 21 surveillants) ont été formés à la mise en œuvre de l'outil d'évaluation des risques et des besoins et aux programmes d'intervention pour détenus extrémistes violents, dans la perspective de protéger leurs droits fondamentaux.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir également sous « Bureau de Belgrade »)

- Projet conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX): un stage de formation pour magistrats, organisé par le centre de formation des juges et procureurs de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, a réuni 19 participants qui ont appris à trouver un juste équilibre dans la protection de la liberté d'expression dans les affaires de diffamation. Quatre séminaires multidisciplinaires ont par ailleurs réuni 120 participants des milieux judiciaires et des médias de Bosnie-Herzégovine qui ont abordé des questions comme les normes d'éthique dans le journalisme et la liberté d'expression, la sécurité et la protection des journalistes, la diffamation et le journalisme en Bosnie-Herzégovine et sa prévention, et comment les pressions politiques exercées sur les journalistes entravent la liberté d'expression. Les séminaires ont été organisés en partenariat avec l'Association des journalistes de Bosnie-Herzégovine et le Conseil de la presse de Bosnie-Herzégovine.
- Projet conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED): au cours de la période de référence, 10 municipalités bénéficiaires du programme ont été visitées afin de présenter ROMACTED, confirmer leur engagement préparer un plan d'action commun pour la mise en œuvre du programme. Les maires et les représentants de 10 communes ont tous salué ce programme et des actions préliminaires ont été définies. Par ailleurs, une série de réunions ont été organisées avec le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés afin d'harmoniser le programme d'activités avec la Stratégie nationale pour les Roms. ROMACTED va dans le même sens que la Stratégie et le Ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés approuve pleinement toutes les activités proposées. De plus, le Ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés a envoyé à tous les maires une lettre de soutien confirmant une fois de plus la grande importance que la Bosnie-Herzégovine accorde à ROMACTED. Des possibilités de coopération et de synergies ont été envisagées avec le programme ReLoad du PNUD, l'OSCE, Care International et World Vision. Le programme ROMACTED a été officiellement lancé en Bosnie-Herzégovine le 20 mars. La conférence de lancement a réuni des représentants des collectivités locales et nationales, des Roms et de la communauté locale et internationale. Les maires et les représentants de 10 communes - Bijeljina, Brčko, Donji Vakuf, Gradiška, Kakanj, Prnjavor, Tuzla, Visoko, Vukosavlje et Travnik, ainsi que le chef de Bureau ont signé le protocole de coopération, réaffirmant ainsi leur engagement en faveur de l'inclusion des Roms.

Autres activités à signaler

- 5 février: le chef de Bureau a assisté à Tuzla à la présentation, organisée par le CdE, de la base de données anti-discrimination du Ministère des droits de l'homme et des réfugiés et à la promotion du Manuel sur la lutte contre la discrimination à l'intention de la fonction publique, de la société civile et des médias, et y a prononcé une allocution d'ouverture. Le même jour, le chef de Bureau a rencontré le maire de Tuzla, Jasmin Imamovic, des représentants du ministère de l'Éducation du Canton de Tuzla et des représentants de l'Association EURO ROM de Tuzla;
- 15 février: le chef de Bureau a assisté à la Conférence régionale des institutions nationales des droits de l'homme sur leur rôle dans les procédures administratives et judiciaires, organisée par le Conseil de l'Europe, et y a prononcé une allocution d'ouverture;
- 20 février: le chef de Bureau a assisté à la présentation du Manuel et de la base de données anti-discrimination organisée à l'intention des institutions publiques, des milieux judiciaires et des organisations de la société civile, à Mostar, organisée par le CdE, et y a prononcé une allocution d'ouverture.

- 27 février: le chef de Bureau a participé à la conférence de lancement du projet CdE BiH « une éducation de qualité dans des sociétés multi-ethniques » et y a prononcé une allocution d'ouverture;
- 28 février: le chef de Bureau a assisté à la cérémonie de remise des réponses au questionnaire de la CE destiné à l'élaboration d'un Avis sur la candidature de la Bosnie-Herzégovine à l'UE, ainsi qu'à l'allocution du Président Juncker devant une session commune du Parlement de la Bosnie-Herzégovine;
- 5 mars: le chef de Bureau a rencontré la Premier ministre de la Republika Srpska, Mme Zeljka Cvijanovic, ainsi que la Ministre de l'Autonomie locale de la Republika Srpska, Mme Lejla Resic et le Président du PDP, Borislav Borenovic, auquel il a présenté les projets du Conseil de l'Europe sur l'éducation, les minorités et les Roms;
- 6 mars: le chef de Bureau a assisté à la présentation du Manuel et de la base de données anti-discrimination, organisée à l'intention des institutions publiques, des milieux judiciaires et des organisations de la société civile à Banja Luka et y a prononcé une allocution d'ouverture ; il a également rencontré le Médiateur pour les droits de l'homme de la Bosnie-Herzégovine, Ljubinko Mitrovic;
- 8 mars: le chef de Bureau adjoint a prononcé une allocution d'ouverture à la session thématique sur l'égalité des sexes à la Chambre des Représentants de l'APBiH;
- 10 mars: le chef de Bureau a assisté et s'est exprimé à la réunion de clôture du projet « ensemble dans le feu », financé par Doboj;
- 16 mars: le chef de Bureau adjoint a prononcé une allocution d'ouverture lors de la conférence régionale sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, organisée par le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés;
- 20 mars: le chef de Bureau a prononcé une allocution d'ouverture devant la conférence de lancement du programme conjoint CdE/UE ROMACTED intitulée « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local ». Le même jour, le chef de Bureau adjoint a prononcé une allocution d'ouverture devant la Deuxième conférence internationale sur la cyber-sécurité.

Tbilissi

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 11 personnes ; total : 16 personnes.

Le Bureau met en œuvre 9 projets, dont 4 sont financés par l'Union européenne ou conjointement avec l'Union européenne, et 5 par des contributions volontaires/donateurs.

État de mise en œuvre des projets/programmes

- Plan d'action « Soutien de la réforme judiciaire en Géorgie »: une étude sur les critères et procédures de sélection des juges de la Cour suprême a été finalisée, conformément à la nouvelle Constitution de la Géorgie. L'évaluation des besoins de l'institution nouvellement créée de l'Inspecteur indépendant a été suivie de recommandations pour la poursuite du renforcement des capacités. Les conclusions sur les règles de conflit d'intérêts dans la législation relative au pouvoir judiciaire ont été présentées aux membres du Conseil supérieur de la magistrature. Un soutien a été apporté à « l'Université d'hiver de la Justice » afin d'améliorer les compétences rédactionnelles, de raisonnement et de recherche des auxiliaires de justice et des représentants de la cellule d'analyse. Le projet continue d'apporter son expertise au Groupe de travail parlementaire sur la « 4^e vague » de réformes du système judiciaire.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et harmonisation de la législation et de la pratique judiciaire avec les normes européennes en Géorgie »: 61 procureurs ont été sensibilisés aux normes relatives à un procès équitable dérivées des normes de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. 45 juges et agents des cellules d'analyse ont mis à jour leurs connaissances sur la procédure de réouverture des procès suite à un arrêt de la CEDH et sur l'application du principe de *Restitutio in Integrum*.
- Plan d'action « Renforcement des capacités de l'École supérieure de la magistrature de Géorgie »: le 23 janvier a été organisée la cérémonie de clôture du projet. L'événement a réuni les dirigeants de l'École supérieure de la magistrature et des représentants du Conseil supérieur de la magistrature, du Gouvernement de la Géorgie, des ambassades des Etats donateurs et d'autres acteurs internationaux, et des principales ONG actives dans le domaine de la justice. Les participants ont fait le point sur les résultats des projets et leur durabilité, et souligné l'importance d'une poursuite de la réforme de l'École et de la formation continue des juges.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Programme du Conseil de l'Europe destiné à soutenir la Géorgie en vue des élections (législatives) de 2016, des élections (locales) de 2017 et de l'élection (présidentielle) de 2018 »: en mars 2018, le CdE a organisé conjointement avec l'IFES une conférence d'une journée intitulée « Elections municipales de 2017 – Bilan et perspectives », qui a réuni plus de 80 participants. La conférence s'est efforcée de mobiliser le gouvernement, les politiciens, la Commission électorale centrale, la Cour des comptes, la société civile, les médias et la communauté internationale pour tirer les leçons de l'organisation et de la gestion des élections locales de 2017 du point de vue de la conformité aux normes européennes et internationales, afin de poursuivre l'amélioration du processus électoral en Géorgie. Elle a aussi offert l'occasion de discuter les défis à venir à l'approche du scrutin présidentiel de 2018.
- Plan d'action « améliorer les soins de santé mentale pour les détenus en Géorgie »: Le nouveau projet a été lancé le 1^{er} janvier. Le premier semestre du projet est programmé et

le plan de travail du projet a été validé par les membres du Comité de pilotage. La première réunion du groupe de travail chargé d'identifier et d'examiner les problèmes dans la législation relative à la santé mentale a été organisée avec la participation des organismes concernés et des vice-ministres du ministère de l'Exécution des peines.

- Plan d'action « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Géorgie »: le projet a débuté le 1^{er} février et se poursuivra jusqu'en octobre. La formation HELP en ligne sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été lancée à l'intention des procureurs de Géorgie. Cette formation se poursuivra pendant trois mois sous la supervision d'un formateur national.
- Programme conjoint UE/CdE « Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme »: la deuxième réunion du Comité de pilotage du projet, le 23 février, a examiné les progrès accomplis et le programme de travail pour 2018. Un atelier sur le projet de loi « Facilitant la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme » a été organisé le 29 mars; l'avis juridique que les experts du Conseil de l'Europe ont élaboré sur cette initiative législative a été examiné afin d'identifier les lacunes et de renforcer le projet de loi dans le respect des normes internationales.
- Plan d'action « Lutte contre la discrimination, les crimes de haine et le discours de haine en Géorgie »: les 14-15 février, une visite de lancement a été organisée en Géorgie dans le cadre du projet. Le lancement officiel du projet devrait intervenir en juin.

Autres activités à signaler

- 27 février: lancement officiel du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en Géorgie;
- Le chef du Bureau a prononcé des paroles d'ouverture lors de la présentation du rapport d'activités pour 2017 de la Commission des droits de l'homme et de l'intégration du Parlement (le 26 janvier), à la réunion de lancement de la formation HELP sur le thème « Violence à l'égard des femmes et violence domestique » (22 février), à l'Université d'hiver de la Justice (24 février), à la table ronde sur les conflits d'intérêts: application des normes européennes et internationales (28 mars), à l'Atelier sur l'avis juridique du Conseil de l'Europe sur le projet de loi de la Géorgie pour « Faciliter la prévention du blanchiment de fonds et du financement du terrorisme en Géorgie » (29 mars) et à l'atelier pour les juges de la Cour suprême sur « la réouverture des procès à l'issue d'arrêts de la CEDH » (30 mars). Il a également servi de modérateur lors de la 8^e réunion annuelle des administrations électorales (28 février – 1^{er} mars) et lors de la Conférence post-électorale « Elections municipales 2017: bilan et perspectives » (13 mars).

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 22-24 mars: une délégation du Groupe de rapporteurs sur la démocratie (GR-DEM) du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe s'est rendue en Géorgie. Elle a rencontré le Président de la Géorgie, le Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de la Justice, le vice-ministre géorgien des services correctionnels et des représentants du Conseil supérieur de la magistrature, d'organisations internationales et d'ONG.

Tirana

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 15 personnes ; total : 21 personnes.

Le Bureau met en œuvre 11 projets, dont 10 sont cofinancés par l'UE et 1 par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Contribution volontaire de la Suisse « Renforcement des pouvoirs locaux et régionaux et de la coopération des élus locaux en Albanie »: le cadre de la collaboration et la plateforme de connaissances pour l'Administration publique ont été élaborés, tandis que le Programme de formation au leadership pour hauts fonctionnaires territoriaux a été lancé en partenariat avec l'Académie albanaise d'études politiques.
- Projet conjoint UE/CdE « Renforcer l'efficacité du système albanais de protection des droits de l'homme et de lutte contre la discrimination »: plus de 200 participants des communes, des directions régionales de l'éducation, des Bureaux de l'emploi et des écoles ont renforcé leurs connaissances des normes internationales et européennes de lutte contre la discrimination et de la législation nationale pertinente. 19 agents du Bureau du Commissaire albanais chargé de la protection contre la discrimination et le défenseur du peuple ont bénéficié d'une formation théorique et pratique sur la communication avec public, et 12 représentants du ministère albanais de la Santé et de la protection sociale, le Commissaire chargé de la protection contre la discrimination et le défenseur du peuple ont affiné leur connaissance du système autrichien de protection des droits de l'homme et de lutte contre la discrimination.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (SEJ II) en Albanie » : un projet de rapport sur les ordonnances judiciaires et les notifications d'actes judiciaires a été préparé et suivi d'une formation pour 120 membres du personnel judiciaire, du service du courrier et du greffe du Tribunal de district de Tirana. Les présidents de tribunaux de tous les niveaux ont été formés aux statistiques judiciaires et à la gestion du temps judiciaire, tandis que des juges/procureurs/avocats/journalistes ont appris comment améliorer les relations entre les médias et la justice. Un rapport sur le statut des affaires non closes dans le système de traitement des affaires pour tous les tribunaux pilotes a été élaboré, tout comme un rapport sur l'évaluation des juges.
- Facilité horizontale UE/CdE « La criminalité économique en Albanie »: un document très complet assorti de recommandations sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales a été remis à la Commission ad hoc sur la réforme électorale. La Commission électorale centrale a reçu une aide sous la forme de modèles de rapports d'audit, ainsi que des lignes directrices et des outils sur les rapports de campagnes électorales, les rapports de suivi et les rapports annuels des partis politiques. Les capacités des autorités de surveillance financière ont été renforcées par une approche fondée sur les risques en matière de contrôle et orientées sur les risques de blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La coopération entre les services répressifs dans les enquêtes financières a été rationalisée.
- Facilité horizontale UE/CdE « Lutte contre le harcèlement et l'extrémisme dans le système éducatif albanais »: 41 enseignants de 21 écoles pilotes d'Albanie ont bénéficié d'une formation sur le développement de politiques de lutte contre le harcèlement à l'école et ont commencé l'élaboration de tels outils. Une série de sessions de formation par les pairs

ont ciblé plus de 100 enseignants de 21 écoles pilotes pour un échange d'idées et de bonnes pratiques, la promotion des échanges, du dialogue et de la coopération, et la création d'un réseau qui restera actif après l'achèvement du projet.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie »: plus de 100 agents de 7 prisons ont été formés à la sécurité dynamique, à la modélisation du comportement pro-social et aux Règles pénitentiaires européennes. Un projet de document assorti de recommandations pour améliorer le régime des détenus, qui se fondent sur une évaluation des risques et des besoins, fournit des orientations claires en vue d'améliorer la législation. La 3^e réunion du Comité de pilotage, en janvier, a mis l'accent sur l'aide apportée à l'administration pénitentiaire.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » : trois manuels de formation sur l'Europe propriété, l'équité de procédure pénale et les recours effectif contre la durée des procédures ont été élaborés et diffusés dans le cadre de formations en cascade organisées en collaboration avec l'École de la magistrature. 20 professionnels du droit ont participé à une visite d'étude au siège du Conseil de l'Europe et à la Cour européenne des droits de l'homme afin d'approfondir leur connaissance du fonctionnement de la Cour et de l'impact de sa jurisprudence sur les décisions nationales.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévenir et combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Albanie » : suite à la préparation d'un nouveau guide intitulé « La surveillance des infractions motivées par la haine commises contre les personnes LGBTI: formation pour une intervention policière professionnelle », plus de 150 policiers de différentes régions d'Albanie ont été formés à l'identification et à la gestion des crimes de haine contre les personnes LGBTI.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est – JUFREX » : le Code de déontologie des journalistes a été révisé et de nouvelles Lignes directrices sur l'éthique des médias en ligne ont été élaborées et diffusées auprès des parties concernées. Les avocats ont été formés au traitement d'affaires de diffamation et à la recherche d'un équilibre dans les affaires de liberté d'expression.
- Projet régional conjoint UE/CdE « ROMACTED » : la conférence de lancement s'est déroulée le 22 février à Tirana, avec la participation de représentants des collectivités locales d'Albanie, des groupes d'action citoyens, des ONG de Roms et pro-Roms, des organisations de développement et des représentants du CdE et de l'UE.

Autres activités à signaler

- Des réunions de coordination / de consultation ont été organisées avec des acteurs nationaux en vue de la deuxième phase de la Facilité horizontale avec l'Union européenne.

Actions de suivi

- Discussions de suivi avec les ambassades suédoise et britannique à Tirana en vue de concrétiser les actions proposées dans les secteurs des droits de l'homme, du système judiciaire et des médias;
- Discussions de suivi avec le ministère albanais de l'Europe et des Affaires étrangères à propos du nouveau cadre d'assistance à la coopération.

Erevan

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 14 personnes ; total : 20 personnes.

Le Bureau met en œuvre 6 projets, dont 2 financés par l'UE dans le cadre du Partenariat pour la bonne gouvernance (PGG), 1 financé en partie par la CV/des donateurs et le Royaume-Uni, et en partie par l'UE (PGG), et 3 par les contributions volontaires des gouvernements de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni, respectivement.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » : en janvier, le CdE a préparé et transmis au Comité d'enquête de la République d'Arménie un rapport d'experts assorti de recommandations visant à améliorer l'efficacité du système électronique d'enquête préliminaire. Une évaluation correspondante du système informatique sera menée en avril. Le Conseil de l'Europe a organisé en mars une discussion publique ouverte sur le projet de nouveau Code pénal qui a récemment été publié en ligne ; à cette occasion, des experts internationaux ont présenté des recommandations pour une harmonisation du texte avec la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. En mars, le CdE a organisé une table ronde sur la méthodologie d'élaboration d'une étude sur l'application de l'Article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme dans les décisions judiciaires nationales.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie »: en mars, le gouvernement a adopté un décret « sur la mise en place d'un centre national de médecine pénitentiaire sans but lucratif » avec l'assistance juridique du CdE, afin de garantir l'indépendance professionnelle des professionnels de la médecine qui travaillent dans les établissements pénitentiaires et de renforcer leurs compétences professionnelles. En mars, une mission d'évaluation a été organisée dans les services hospitaliers des prisons. En février-mars, des missions d'inspection ont été réalisées dans 9 prisons où de nouveaux équipements ont été installés en 2017; de nouveaux équipements ont été installés dans les 2 prisons restantes (Abovyan et Hrazdan) après la rénovation des installations. Plus de 1340 exemplaires (sur 2000) des « orientations pour garantir le droit des détenus aux soins de santé et mécanismes correspondants » ont été diffusés dans 9 prisons et au sein du ministère de la Justice. En mars, un appel d'offres a été lancé pour le matériel médical nécessaire suite à un accord avec le ministère de la Justice. Cinq modules de formation du programme d'enseignement professionnel ont été adaptés aux nouveaux besoins des services médicaux.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG/Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie »: en février, le Code judiciaire et le Code de procédure civile, élaborés avec l'appui du CdE, ont été adoptés par l'Assemblée nationale. Plusieurs lois dérivées du Code judiciaire ont été finalisées: le projet de loi sur la médiation, le projet de loi sur les agents du département de la justice, les projets de lois modifiant et complétant la Loi sur L'École de la magistrature et celle sur les Rémunérations des personnes occupant des postes de la fonction publique. Le CdE a poursuivi son travail de renforcement du recours à l'arbitrage: des équipes ont été préparées à participer à des concours internationaux de plaidoiries en matière d'arbitrage, et ont obtenu de bons résultats. Le Code d'éthique des arbitres a bénéficié de l'expertise

du Conseil de l'Europe. Plusieurs manifestations ont été organisées : un séminaire de communication sur l'arbitrage à l'intention des milieux d'affaires de l'Arménie et de représentants des ambassades et d'organisations bénéficiant d'investissements étrangers, en coopération avec l'Association des arbitres d'Arménie; une visite d'étude au *Centre for Effective Dispute Resolution*, à Londres, pour l'Organisation autonome des médiateurs d'Arménie; un événement sur les défis et perspectives des barreaux des Etats membres du CdE, en collaboration avec le Conseil des barreaux européens (CCBE) et de la Chambre des avocats, qui s'est achevée par la signature d'un protocole d'accord avec la *Law Society of Ireland*.

- Contribution volontaire de la Suisse « Soutien institutionnel à l'Association des communes arméniennes (ACA) »: au cours de la période de référence, 4 (des 6) nouvelles commissions de l'ACA - questions financières et budgétaires, développement durable, questions sociales, de genre et de santé, questions juridiques et politiques - ont tenu leur première session ; le Conseil de l'ACA s'est également réuni pour examiner sa stratégie de viabilité financière. En mars, une conférence intitulée « Les femmes et la démocratie locale », sur la participation politique des femmes et le renforcement de leur autonomie économique, a été organisée conjointement par le CdE, l'ACA, le ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement, la GIZ, USAID, le PNUD et l'ambassade de Suède en Arménie. Dans le cadre de cette conférence, l'ACA a fait une déclaration, préalablement adoptée par sa Commission des questions sociales, de genre et de santé, invitant le gouvernement de l'Arménie à fixer des quotas pour la représentation des femmes dans les conseils locaux. L'évaluation à mi-parcours des capacités organisationnelles de l'ACA a révélé d'importants progrès, mais également la nécessité d'un effort supplémentaire au cours de la deuxième phase pour en assurer la durabilité.

- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Renforcement de l'application des normes européennes des droits de l'homme dans les forces armées en Arménie ». En mars, un colloque à haut niveau sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme contre l'Arménie du point de vue des enquêtes effectives dans les affaires de mauvais traitements, auquel ont participé tous les acteurs nationaux et experts du CdE concernés, s'est conclu par la préparation de la feuille de route correspondante. En mars, une visite d'étude a été organisée au CdE et au siège d'Eurocorps à Strasbourg pour un groupe d'officiers arméniens du ministère de la Défense, du Bureau du Défenseur des droits, du parquet militaire et des services militaires d'enquêtes. Le manuel du CdE sur les enquêtes effectives dans les affaires de mauvais traitements et les normes pertinentes a été traduit en arménien. Plusieurs ouvrages de recherche, de formation et de sensibilisation sont en cours d'élaboration: des recherches visent le fonctionnement de la ligne d'appel pour les droits de l'homme du ministère de la Défense et la sensibilisation des futures recrues de l'armée (élèves des 11^e – 12^e classes) à leurs droits de l'homme et aux moyens de protection; la révision du programme d'enseignement sur les droits de l'homme des académies militaires d'Arménie; un sous-module relatif aux enquêtes sur des violations des droits de l'homme au sein de l'armée pour l'École de la magistrature; matériel de formation des formateurs à l'intention des commandants adjoints, des avocats des unités militaires et des officiers; une brochure sur le mandat du Défenseur des droits de l'homme en lien avec la protection des droits de l'homme des militaires; une application informatique d'information sur la protection des droits des militaires et de leurs familles. Les 100 premiers exemplaires (sur 400) de la brochure sur les instruments du CdE sur les droits de l'homme à l'armée ont été envoyés au ministère de la Défense pour être distribués aux personnels militaires.

- Contribution volontaire de la Suède « Soutien au renforcement de la démocratie locale en Arménie (suivi) »: en mars, le projet a apporté une expertise internationale sur le thème « introduire un plan d'action pour l'égalité des sexes au niveau local » lors de la conférence sur « les femmes et la démocratie locale ». En mars, 2 stages de renforcement des capacités intitulés « participation citoyenne à la prise de décision au niveau local » ont

réuni 52 représentants de regroupements de communes, dont certains élus et agents. Des experts internationaux et locaux ont présenté une boîte à outils correspondante du Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale et ont fait part de leur expérience de différents contextes tout en formant les participants par des exercices pratiques et des discussions actives.

Initiatives de suivi

- 26 janvier : le chef de Bureau a rencontré le Vice-Ministre de la Justice pour discuter de la préparation de projets futurs;
- 14 février : le chef de Bureau a rencontré le Vice-Ministre des Affaires étrangères pour l'informer de la mise en œuvre et du niveau de financement du plan d'action;
- 19 février : le chef de Bureau a pris un déjeuner avec Ylva Hammarsten, chargé de mission (coopération au développement), et l'Ambassadeur de Suède en Géorgie et en Arménie;
- 28 février : le chef de Bureau a rencontré un vice-ministre de la Justice pour discuter de la mise en œuvre d'activités en lien avec la lutte contre la violence domestique;
- 20 mars : le chef de Bureau a rencontré le Ministre de la Justice pour s'entretenir de la réalisation actuelle et future des activités de coopération;
- 21 mars: le chef de Bureau/ le chef de Bureau et son adjoint ont rencontré des représentants du ministère des Affaires étrangères britannique dans le cadre de sa visite d'évaluation pour le Fonds de promotion de la bonne gouvernance dans l'éventualité de poursuivre le financement de projets du CdE;
- 22 mars: le chef de Bureau adjoint a rencontré le conseiller de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) pour l'Arménie, basé à Berne (Suisse) pour discuter de la coopération actuelle et future entre la DDC et le CdE;
- 23 mars: le chef de Bureau adjoint a participé à la présentation par la DDC de l'évaluation de son programme en Arménie, dont l'évaluation du projet mis en œuvre par le CdE intitulé « Soutien institutionnel à l'Association des communes arméniennes (ACA) »;
- 29 mars: le chef de Bureau adjoint a discuté avec le Chef adjoint du Bureau de la coopération technique de l'Ambassade d'Autriche (ADA) des possibilités de coopération en matière de gouvernance locale;
- Le chef de Bureau a rencontré les Ambassadeurs d'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France pour discuter du financement du plan d'action.

Autres activités à signaler

- 6-8 février: atelier sur les menaces en matière de cybercriminalité, les stratégies et les nouveautés des ressources en ligne;
- 13-15 mars: réunion du Comité de direction d'Eurimages.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 6-7 février: mission de la Commission de Venise/BIDDH en Arménie pour préparer un avis sur le projet de loi sur la liberté de conscience et les organisations religieuses.

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale : 2 personnes; personnel affecté au projet : 6 personnes ; total : 8 personnes.

Le Bureau coordonne la mise en œuvre du plan d'action « Partenariat de voisinage avec le Maroc 2015-2017 » et des Programmes UE/CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le sud de la Méditerranée 2015-2017 » (Programme Sud 2) et « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » 2016-2017 et une Contribution volontaire de la Norvège 2016-2017.

Etat de mise en œuvre des programmes

- Programme UE-CdE « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ ». Le Ministère de la Justice a organisé un séminaire sur la « notion juridique de l'entreprise », en partenariat avec la CEPEJ, les 1er et 2 mars.
- Programme UE-CdE « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » : Le 29 mars 2018, la CEPEJ a organisé, pour la première fois en collaboration avec le Ministère Public qui depuis le 7 octobre 2017 est devenu indépendant du Ministère de la Justice, un séminaire portant sur « la gestion des moyens du parquet » à Rabat. L'activité s'est déroulée en présence du Ministre de la Justice, du Président du parquet et du Président Délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée ». Une formation à la rédaction des rapports de visite et entretiens individuels d'évaluation des compétences a été organisée du 5 au 8 février à Rabat, à l'intention des membres et partenaires du CNDH, en vue de la mise en place prochaine au Maroc d'un Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNP), en application de la ratification par le Maroc du Protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT).
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée ». Le rapporteur chargé par la Commission des questions politiques et de la démocratie relevant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Bogdan Klich, a effectué une visite de travail au Maroc du 5 au 8 février, afin de dresser un rapport sur le Partenariat pour la démocratie entre 2015 et 2018 avec le Maroc. Lors de la visite, il a rencontré des hauts représentants du gouvernement et autres institutions publiques ainsi que certains membres de la société civile et des médias.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée ». Le 8 février, Le réseau parlementaire sur les politiques des diasporas de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a organisé, à l'invitation du Parlement marocain, une réunion régionale sur le thème « Quel type d'intégration des migrants pour prévenir la radicalisation : le rôle des parlements et des associations des diasporas ».
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée ». Entre le 26 et le 28 février, deux formations ont été organisées pour la police marocaine, à l'Institut Royal de Police de Kénitra. La première est une formation en matière de criminalité financière à Rabat en partenariat avec l'ICPC, la seconde est une formation nationale judiciaire de base sur la cybercriminalité et la preuve juridique de l'entreprise.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée ». La délégation parlementaire marocaine dotée du statut de partenaire pour

la démocratie a participé à la Session d'hiver de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée ». Une délégation marocaine a participé à la convocation de la 4e réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), du 21 au 23 mars à Strasbourg.
- Contribution volontaire Norvège « Liberté d'expression et liberté des médias ». Le 19 février, un séminaire a été organisé sur le thème « Quels rôles des médias dans la lutte anti-terroriste, Regards croisés », destinée aux étudiants de l'ISIC et aux journalistes, en partenariat avec l'Institut Supérieur de l'Information et de La communication (ISIC) de Rabat. Le séminaire avait pour but d'échanger les réflexions autour des tendances des traitements médiatiques relatifs à la lutte anti-terroriste.

Tunis

Situation du Bureau

Équipe principale : 2 personnes ; personnel affecté aux projets : 4 personnes ; total : 6 personnes.

Le Bureau met en œuvre les activités spécifiques à la Tunisie de 6 programmes régionaux, dont 2 sont financés par l'UE et 4 par la Norvège.

État de mise en œuvre des programmes

- Programme Sud II « Droits de l'homme »: une aide technique a été apportée à la Commission nationale pour la prévention de la torture pour la rédaction de son premier rapport d'activité. Suite à l'aide apportée en 2016-2017, l'objectif premier de la mission d'experts du Conseil de l'Europe était de faire part de l'expérience d'autres mécanismes nationaux de prévention (MNP) dans l'élaboration de tels rapports et de leur utilité pour la sensibilisation à la prévention de la torture. Dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, une conférence a été organisée en collaboration avec la faculté de droit de l'université de Tunis. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la coopération récemment mise en place avec l'université dans les domaines d'activités du Conseil de l'Europe, afin d'améliorer chez les universitaires la connaissance et la compréhension des normes et activités de coopération du CdE. La conférence a été organisée en collaboration avec la Commission nationale tunisienne de lutte contre la traite des êtres humains.
- CyberSud: la conférence de lancement du projet CyberSud a eu lieu le 21 mars à Tunis. Elle a réuni plus de 100 participants de Tunisie et des représentants des principaux autres pays bénéficiaires du programme (Jordanie, Algérie, Maroc et Liban), ainsi que des experts d'Etats membres du CdE. L'événement a offert l'occasion de lancer le débat sur les politiques et stratégies de lutte contre la cybercriminalité dans la région et de discuter de l'harmonisation du cadre législatif et le renforcement des capacités nécessaires pour garantir une étroite coopération internationale en matière de cybercriminalité et de preuve électronique.
- Contribution volontaire de la Norvège « Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles »: dans le cadre de l'actuelle coopération du CdE en Tunisie dans le domaine des abus sexuels sur enfant, un atelier d'experts a été organisé le 15 février avec des psychiatres et d'autres professionnels de la santé pour dresser le bilan des pratiques existantes dans le pays et permettre des échanges avec des experts de Belgique et de France. L'initiative s'inscrivait dans le cadre d'une série d'activités lancées en 2014 par le Conseil de l'Europe en Tunisie, qui ont amené ce pays à demander son adhésion (suite à l'invitation du CM) à la Convention de Lanzarote. En matière de violence à l'encontre des femmes, 2 réunions mensuelles coordonnées par l'Office national de la famille et de la population (ONFP) et parrainées par le CdE ont été organisées en février et en mars pour faciliter la coordination transsectorielle de l'aide aux femmes victimes de la violence. Ces réunions sont des initiatives pilotes menées au niveau local pour offrir une plate-forme d'échanges d'informations entre les divers acteurs du pays – tant gouvernementaux que non gouvernementaux – qu'il conviendra de développer après l'entrée en vigueur des nouvelles lois.
- Contribution volontaire de la Norvège « Les médias et la liberté d'expression » : la troisième formation sur la couverture des élections locales par les médias, organisée en coopération avec le syndicat des journalistes (SNJT) s'est déroulée à Tabarka (nord-ouest du pays) du 26 au 28 janvier. Elle s'inscrivait dans le prolongement de sessions de formation antérieures organisées avec le SNJT, et a mis l'accent sur le rôle essentiel des médias dans

l'organisation d'élections libres et transparentes, dans la perspective des élections locales du 6 mai. Afin de contribuer au débat sur le projet de loi relatif à la Commission constitutionnelle sur la communication audiovisuelle, en cours au Parlement, une conférence/débat a été organisée le 22 février avec la Commission parlementaire des droits, des libertés et des relations extérieures à l'Académie parlementaire. L'initiative visait à offrir un forum pour le dialogue entre les représentants du ministère chargé de rédiger la proposition de loi, le Parlement, les ONG et les médias, ainsi qu'avec les membres de l'actuelle Commission indépendante sur la communication audiovisuelle dans un contexte où le débat sur la loi est extrêmement polarisé.

- Contribution volontaire de la Norvège « Démocratie locale »: des experts du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ont présenté des rapports assortis de suggestions détaillées sur les décrets actuellement préparés dans le cadre du nouveau Code des collectivités locales, en discussion au Parlement. Les autorités espèrent une adoption de ce Code et des décrets d'application correspondants avant les prochaines élections municipales du 6 mai.

Autres activités à signaler

- Le Bureau a participé aux réunions de coordination des donateurs dans le domaine des élections locales (coordonnée par l'UE), des médias et de la justice (Conseil supérieur de la magistrature – CSM);
- des réunions bilatérales ont été organisées avec les ambassadeurs de Suisse et de Belgique, ainsi qu'avec l'ambassadeur de l'UE et les chefs de délégation pour discuter des priorités du CdE en Tunisie;
- dans le cadre de la préparation du programme PASC II de l'UE pour soutenir la société civile et les institutions indépendantes, où le CdE sera responsable du soutien aux institutions indépendantes, des réunions ont été organisées avec tous les présidents (et/ou membres) des institutions indépendantes existantes pour faire le point sur leurs activités actuelles et leurs priorités pour les années à venir.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Dans le cadre de la demande d'adhésion de la Tunisie au GRECO son Secrétaire exécutif, M. Gianluca Esposito, s'est rendu à Tunis le 21 février. Il a été reçu par le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et par le Ministre de la Fonction publique, de la gouvernance de la réforme administrative. Il s'agissait de clarifier l'achèvement du processus d'adhésion suite à l'invitation d'adhérer au GRECO lancée à la Tunisie par le Comité des Ministres, qui a été officiellement communiquée en novembre 2017.